



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

LE TAILLAN-MÉDOC

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 mars 2025

Avant le vote du budget (prévu le 14 avril 2025 pour le Taillan-Médoc), l'exécutif des communes de plus de 3 500 habitants doit présenter au conseil municipal un rapport sur :

- **les orientations budgétaires** : évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes (fonctionnement et investissement), hypothèses d'évolution retenues notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions et évolutions relatives aux relations financières entre la commune et l'EPCI dont elle est membre.
- **les engagements pluriannuels envisagés** : programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses.
- **la structure et la gestion de la dette**, les perspectives pour le projet de budget, en précisant le profil de dette visé pour l'exercice.
- **une présentation de la structure des effectifs** et de l'évolution prévisionnelle des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

La présentation du ROB constitue une formalité substantielle.

Toute délibération sur le budget qui n'a pas été précédée d'un tel débat est entachée d'illégalité

Le présent document a été rédigé en prenant en compte la loi de finances 2025, promulguée le 14 février 2025.

I - LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

- 1. **Le contexte économique**
 - A. La situation économique internationale
 - B. Le contexte économique national
- 2. **La situation des finances publiques**
 - A. La situation nationale
 - B. Loi de finances 2025 – mesures impactant les collectivités locales

II - SITUATION BUDGÉTAIRE ET PERSPECTIVES POUR LA VILLE

- 1. **La situation financière de la commune**
 - A. Les indicateurs 2024
 - B. La dette
- 2. **La stratégie financière**
 - A. Assumer les évolutions nécessaires et structurées
 - B. Optimiser des recettes de fonctionnement contraintes
 - C. Maintenir le niveau d'investissements

III - ANNEXES

- 1. **Situation des finances publiques**
- 2. **Fiscalité locale**

I – LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

1. Le contexte économique

- A. La situation économique internationale
- B. Le contexte économique national

2. La situation des finances publiques

- A. La situation nationale
- B. Loi de finances 2025 – mesures impactant les collectivités locales

A. LA SITUATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

Une reprise de la croissance mondiale

Selon les prévisions de la Direction Générale du Trésor, la croissance mondiale atteindrait +3,2 % en 2024, un rythme similaire à celui de 2023, avant d'augmenter en 2025, à +3,4 %. L'accélération de l'activité reflète l'impact de l'assouplissement monétaire et la reprise du commerce. L'activité mondiale serait surtout tirée par les économies émergentes malgré le ralentissement chinois. Dans les pays avancés, la croissance resterait dynamique aux États-Unis et plus modérée en zone euro.

Dans les économies avancées, la croissance resterait disparate entre les pays. En 2024, l'activité serait particulièrement dynamique aux États-Unis et en Espagne, plus modérée en Italie et au Royaume-Uni, et atone en Allemagne. Ces différences de croissance entre les économies avancées reflètent notamment des écarts de dynamiques de consommation et de performances à l'exportation. En 2025, les taux de croissance se rapprocheraient, avec une accélération de l'activité en zone euro et un léger ralentissement aux États-Unis, principalement lié à l'essoufflement de la consommation des ménages.

L'activité dans les grandes économies émergentes (Chine, Inde, Brésil, Turquie), bien que toujours dynamique, ralentirait par rapport à 2023, en particulier en Chine où les déséquilibres structurels continueraient de peser sur l'activité.

Toutefois, les risques géopolitiques constituent le principal aléa pesant sur le contexte économique mondial, notamment la poursuite du conflit en Ukraine et les suites du conflit Israélo-Palestinien, toujours extrêmement tendu. Les positions et déclarations du nouveau Président des États-Unis, sur l'Europe, l'OTAN, les annexions de territoires et l'ingérence au Moyen-Orient participent également à cette instabilité géopolitique, déjà fortement alimentée par les positions de Moscou depuis le début de la guerre en Ukraine.

A. LA SITUATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

*Sur le plan international
(Direction Générale du trésor)*

La croissance mondiale progresserait à un rythme modéré.

Après une hausse de +3,2% en 2024, le PIB mondial en volume devrait croître de 3,4 % en 2025. Cela reflète une croissance disparate entre les pays, dynamique en zone euro et aux Etats Unis et plus ralenti sur les économies émergentes.

*Sur la zone euro
(Banque centrale européenne-Septembre 2024)*

La croissance annuelle moyenne du PIB en volume dans la zone euro devrait s'établir à 0,8 % en 2024, avant d'atteindre 1,3 % en 2025 et 1,5 % en 2026

« Après le fort rebond post-Covid observé en 2021 et 2022, l'économie mondiale a retrouvé un rythme de croissance de l'ordre de 3 % en moyenne annuelle en 2023 et devrait croître, en 2024, à un rythme proche. Les organisations internationales, comme le Trésor, prévoient un maintien de la croissance à ce rythme en 2025. La croissance des économies américaine et chinoise se modérerait, tandis que celle de la zone euro se redresserait..» **Haut conseil des Finances Publiques- avis 8 octobre 2024**

B. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE NATIONAL

La situation de l'économie française reste fragile confronté aux aléas politiques et aux risques géopolitiques.

La croissance prévue en moyenne annuelle pour 2024 évoluerait de +0,8% en 2023 à + 1,1 % en 2024.

Au second semestre, l'effet défavorable de l'incertitude du 1^{er} semestre serait transitoirement compensé par l'effet favorable des Jeux olympiques. Au-delà, si la projection de croissance est inchangée en 2025 (+ 1,2 %), elle est appréciée plus favorablement en 2026 (+ 1,5 %).

Cette projection est entourée d'aléas importants.

En premier lieu, l'instabilité politique et institutionnelle qui, si elle perdure, peut favoriser les comportements « attentistes » des entreprises et des ménages et donc avoir un impact sur la croissance.

En second lieu s'ajoutent les risques géopolitiques (guerre en Ukraine, situation au Proche-Orient, tensions commerciales, etc.) et leurs effets sur les prix des matières premières et le commerce international.

1- LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

B. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE NATIONAL

La France connaît une situation d'instabilité politique et institutionnelle depuis la dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin 2024.

Le premier Gouvernement Barnier a remis sa démission le 5 décembre, sans pouvoir établir de budget pour l'année 2025.

Une loi spéciale a été adoptée le 20 décembre 2024, pour assurer la continuité du fonctionnement régulier de l'État, des collectivités territoriales et des organismes de sécurité sociale jusqu'à l'adoption d'une loi de finances pour 2025.

Le Gouvernement Bayrou, dont la composition a été annoncée le 23 décembre a présenté un projet de loi de finances pour 2025.

La loi de finances 2025 a finalement été adoptée par le Parlement et promulguée le 14 février 2025.

Ce contexte d'instabilité, couplé à un contexte international extrêmement tendu, suscite des inquiétudes sur l'avenir et l'évolution de la situation économique. Aussi, la croissance économique française prévue en 2024 devrait se limiter à **+1,1%**

Dans ce contexte, la France conserve une situation financière dégradée et doit poursuivre le redressement de ses comptes publics.

Le déficit public, de 5,5% en 2023 à 6,1% en 2024, devait poursuivre une évolution à la baisse. La loi de finances prévoit de redresser les comptes publics de 50 milliards d'euros et de ramener le déficit public à 5,4% du PIB en 2025. Dans cet objectif, une baisse des dépenses de l'État et des taxes exceptionnelles sur les plus fortunés et les plus grandes entreprises sont en particulier proposées.

La loi de finances prévoit de réduire les dépenses de l'État et de ses opérateurs. Les budgets des ministères régaliens sont préservés (la Défense, l'Intérieur et la Justice). Le budget des Outre-mer est revalorisé pour répondre aux enjeux de la reconstruction de Mayotte et de la Nouvelle-Calédonie. À l'inverse, les budgets de plusieurs ministères diminuent : Travail avec une baisse des aides à l'apprentissage, Enseignement supérieur et Recherche, Écologie, Agriculture, Aide publique au développement... de même que les crédits du Service national universel.

Du côté des collectivités locales, un effort budgétaire de 2,2 milliards d'euros est demandé (au lieu des 5 Md€ envisagés par le Gouvernement à l'automne). Le fonds vert, destiné à accélérer la transition écologique dans les territoires, est en baisse par rapport à 2024. Le niveau d'indemnisation des arrêts de maladie de courte durée des fonctionnaires est porté à 90% (contre 100% aujourd'hui). Toutefois, l'amendement visant à allonger le délai de carence dans la fonction publique de 1 à 3 jours a été rejeté.

2 - LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES

A. LA SITUATION NATIONALE

EN 2022

Au vu des critères de Maastricht

En 2022, le déclenchement de la guerre en Ukraine et le choc inflationniste avaient fortement pesé sur la situation des finances publiques.

Le rapport de la Cour des Comptes en date du 29 juin 2023 en avait dressé un 1^{er} panorama inquiétant.

-Le déficit public s'est établi pour 2022 à 125,8 Mds€, soit 4,7% du PIB

-La dette publique s'est établie à 111,2% de PIB (soit 2 953,6 Md€)

-Les dépenses de l'ensemble des administrations publiques ont représenté 58,4 % du PIB.

EN 2023

En 2023, la situation financière de la France continue de se dégrader.

Le rapport de la Cour des Comptes en date du 15 juillet 2024 a annoncé des chiffres fortement dégradés par rapport aux prévisions.

-Le déficit public s'établit pour 2023 à 153,9 Mds€, soit 5,5% du PIB

-La dette publique a augmentée de 147,8 Mds€ en 2023 pour s'établir à 109,9% de PIB (soit 3 101,4Md€)

-Les dépenses de l'ensemble des administrations publiques représentent 57,0 % du PIB, dépassant le seuil de 1 500Mds€ (1 608,5Mds€)

Ratios de finances publiques (en % du PIB)												
Sources : Insee- Comptes nationaux- INSEE références 20/12/2024												
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Déficit public	-5,0	-4,1	-3,9	-3,6	-3,6	-2,9	-2,3	-3,1	-8,9	-6,6	-4,7	-5,5
Dette publique (brute)	90,6	93,4	94,9	95,6	98,0	98,3	97,8	97,4	114,8	112,7	111,2	109,9
Dépenses publiques	57,1	57,2	57,2	56,8	56,7	56,5	55,6	55,4	61,7	59,5	58,4	57,0

A. LA SITUATION NATIONALE

La situation des finances publiques nationales s'apprécie donc dans ce contexte d'instabilité politique et institutionnelle nationale inédit, couplé à un contexte international fragilisé par les aléas géopolitiques.

Malgré les objectifs de redressement indiqué dans la loi de finances pour l'année 2025, promulguée le 14 février 2025, les principaux indicateurs sur la situation des finances publiques en ce début d'année 2025 restent profondément dégradés :

Des prévisions de croissance qui s'établiraient autour de +1,1% en 2025 après +2,5% en 2022, +1% en 2023 et +1,4% en 2024.

La prévision d'inflation s'établirait à +2,1% après 5,3% en 2022, de 4,9 % en 2023 et de +2,6% en 2024.

La dette publique a atteint 3 100 Mds€ et correspond à 113% du PIB.

Elle atteindrait 115,5% du PIB en fin 2025

Le déficit public a dérapé à 6,1% en 2024, pour une projection à 5,4% en 2025.

L'objectif de passer sous la barre des 3 % de déficit en 2029 est maintenu par l'exécutif.

Le déficit de l'État s'élèverait à 139 milliards d'euros (Md€).

2 - LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES

B. LOI DE FINANCES 2025 – MESURES IMPACTANT LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Un effort budgétaire de 2,2 Md€ est demandé aux collectivités locales (au lieu des 5 Md€ envisagés par le gouvernement à l'automne).

Mesures de la loi de finances 2025

Impact sur la Commune en 2025

(= un surcout conjoncturel de 1.014k€ en 2028, et 2.582k€ jusqu'en 2032)

SUR LES DÉPENSES

« DILICO » : Dispositif de Lissage CONjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales prélèvement de 1 Md€ sur les recettes fiscales des collectivités en 2025, dont 500M€ pour le bloc local (50% communes 50% interco)



+ 20k€ maximum de prélèvement

Augmentation des cotisations à la CNRACL, de 3% par an sur 4 ans (passage de 34,65 % à 43,65 % en 2028)



+ 76k€ d'augmentation de cotisation
(prévoir le même impact tous les ans jusqu'en 2028)

Augmentation des cotisations URSSAF, de 1% (passage de 8,88 % à 9,88 % en 2025)



+ 25k€ d'augmentation de cotisation

SUR LES RECETTES

Diminution du fonds vert
Fixé à 1,15 milliards d'euros (contre 2,5 Mds en 2024)



Possible diminution des recettes attendues sur les projets de transition écologique (photovoltaïque, LED...)

Création d'un versement mobilité pour les Régions pour financer les trains régionaux
Réhausse possible du plafond des droits de mutation pour les Départements uniquement



Ne concerne pas les communes.
Pas d'impact au Taillan-Médoc.

RH

Diminution du niveau d'indemnisation des arrêts maladie de courte durée des fonctionnaires à 90% (contre 100% aujourd'hui).



Mesure applicable au 1^{er} mars 2025 pour la Commune
(estimé à - 10k€ sur la base des CMO 23 et 24)

II – SITUATION BUDGÉTAIRE ET PERSPECTIVES POUR LA VILLE

(le périmètre d'analyse compare 2014 aux dernières années de 2019 à 2024)

1. Situation financière de la commune

A. Les indicateurs 2024

B. La dette

2. La stratégie financière

A. Assumer les évolutions nécessaires et structurées

B. Optimiser des recettes de fonctionnement contraintes

C. Maintenir le niveau d'investissements

UNE SITUATION TOUJOURS Saine ET MAITRISÉE, MALGRÉ LES CRISES, ET QUI RESTE A CONFORTER DANS LE CONTEXTE INCERTAIN DES FINANCES PUBLIQUES

La situation financière de la ville reste saine en 2024.

Malgré un contexte économique difficile avec notamment la poursuite de la baisse des droits de mutation (une des dernières recettes dynamiques du bloc local) la baisse des taux de fiscalité en 2024 n'a pas provoqué de profonde dégradation de la situation financière de la ville, qui continue de répondre de manière volontariste aux enjeux actuels de maintien d'un service public de qualité.

Les épargnes tendent à s'atténuer légèrement

L'épargne brute s'est légèrement tassée. Calculée à 4,12 M€ en 2023, elle diminuera en 2024 pour atteindre 2,84 M€

L'épargne nette 2024 atteint un montant de 1,79M€, soit très au-dessus du seuil cible d'alerte définie de 0,5M€

Des indicateurs financiers stabilisés

Marqués par une baisse des épargnes, les indicateurs financiers que sont le taux d'épargne brute (19,9%) et la capacité de désendettement (3 ans) restent à des niveaux de qualité, illustrant le maintien d'une bonne santé financière et le sens des responsabilités pour débiter le mandat suivant dans les meilleures conditions.

La ville a réussi à se désendetter pour la 2^{ème} année consécutive.

Avec un encours de 8,44 M€, la dette de la Ville se situe désormais en dessous du ratio de la strate (799€/habitants contre 899€/habitants)

SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

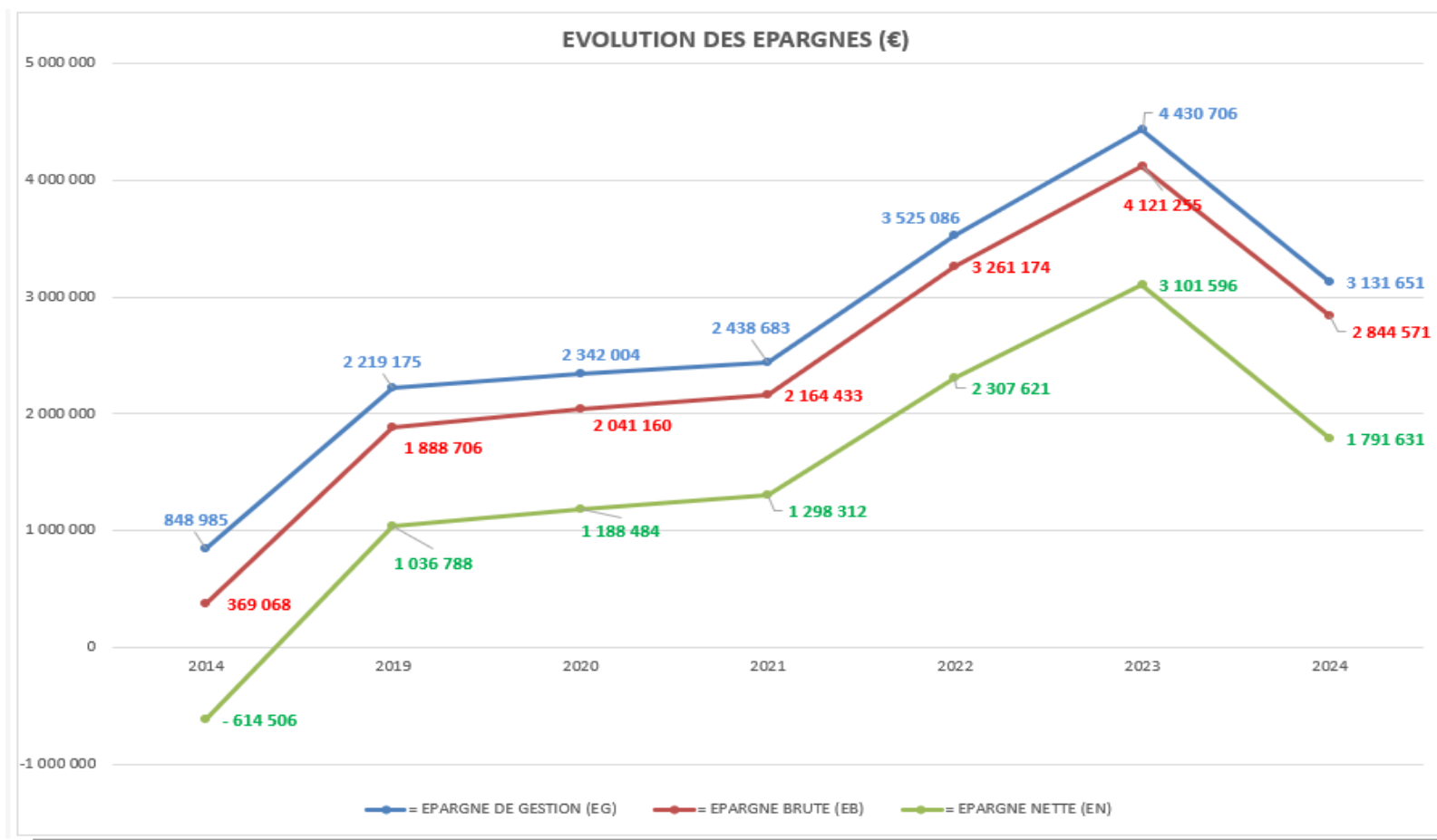
A. LES INDICATEURS 2024

Les épargnes (épargne de gestion, épargne brute et épargne nette)

Malgré un redressement important depuis 2023, l'épargne brute s'est contractée en 2024

Calculée à 4,12M€ en 2023, elle a évolué à 2,84 M€ en 2024.

L'épargne nette a diminué également évoluant de 3,10M€ en 2023 à 1,79M€ en 2024.



Épargne gestion =
Recettes réelles
fonctionnement -
Dépenses réelles
fonctionnement (hors
intérêts)

Épargne brute = Recettes
réelles fonctionnement -
Dépenses réelles
fonctionnement

Épargne nette = Épargne
brute - remboursement
capital dette

SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

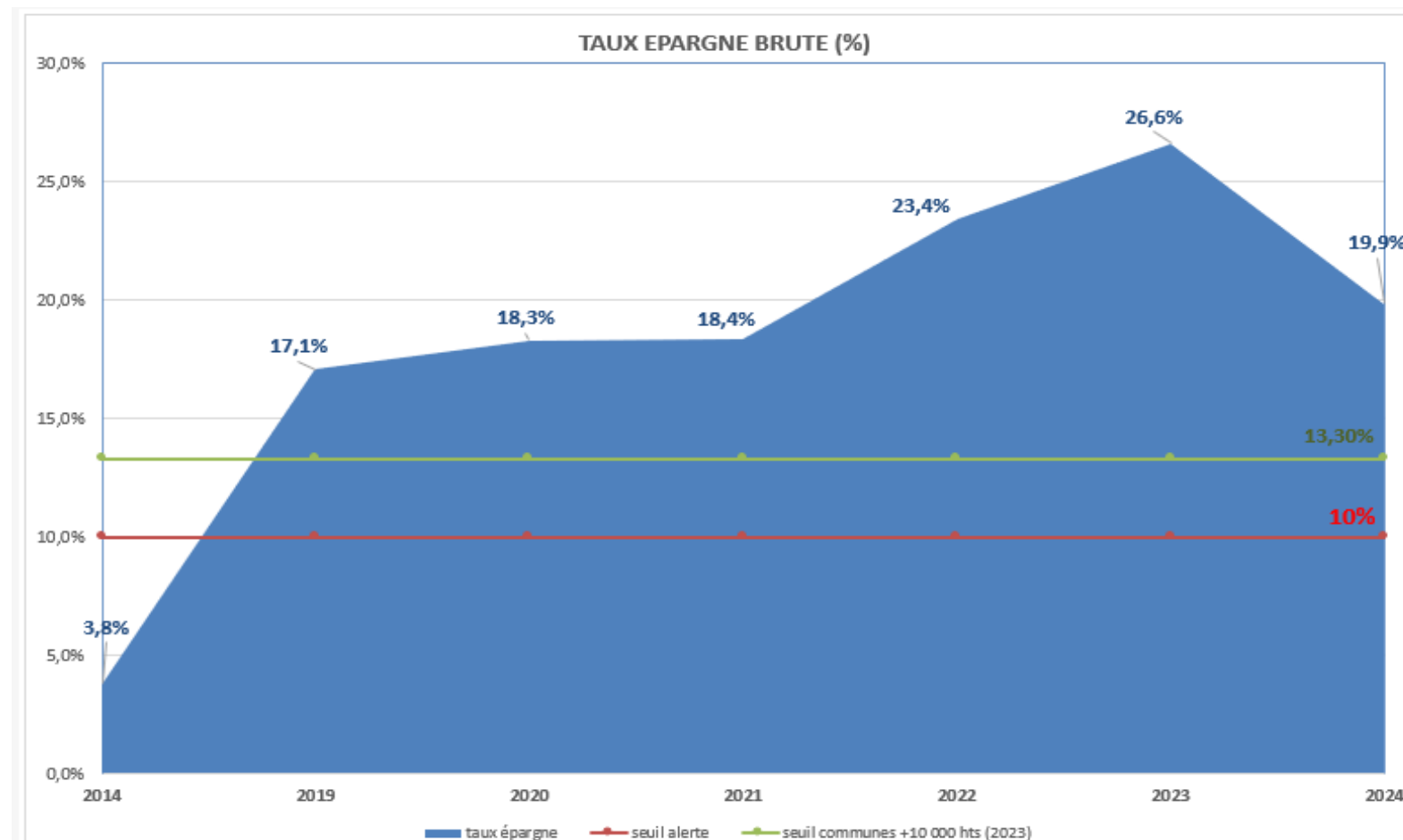
A. LES INDICATEURS 2024

Le taux d'épargne brute

Le taux d'épargne brute 2024 est de 19,9%.

Pour information, plus le taux d'épargne brute est haut, meilleure est la situation financière de la collectivité.
Le seuil de 10% est considéré comme celui de référence en dessous duquel la situation doit être appréciée avec vigilance.

Taux épargne
brute =
Épargne brute /
Recettes réelles
fonctionnement



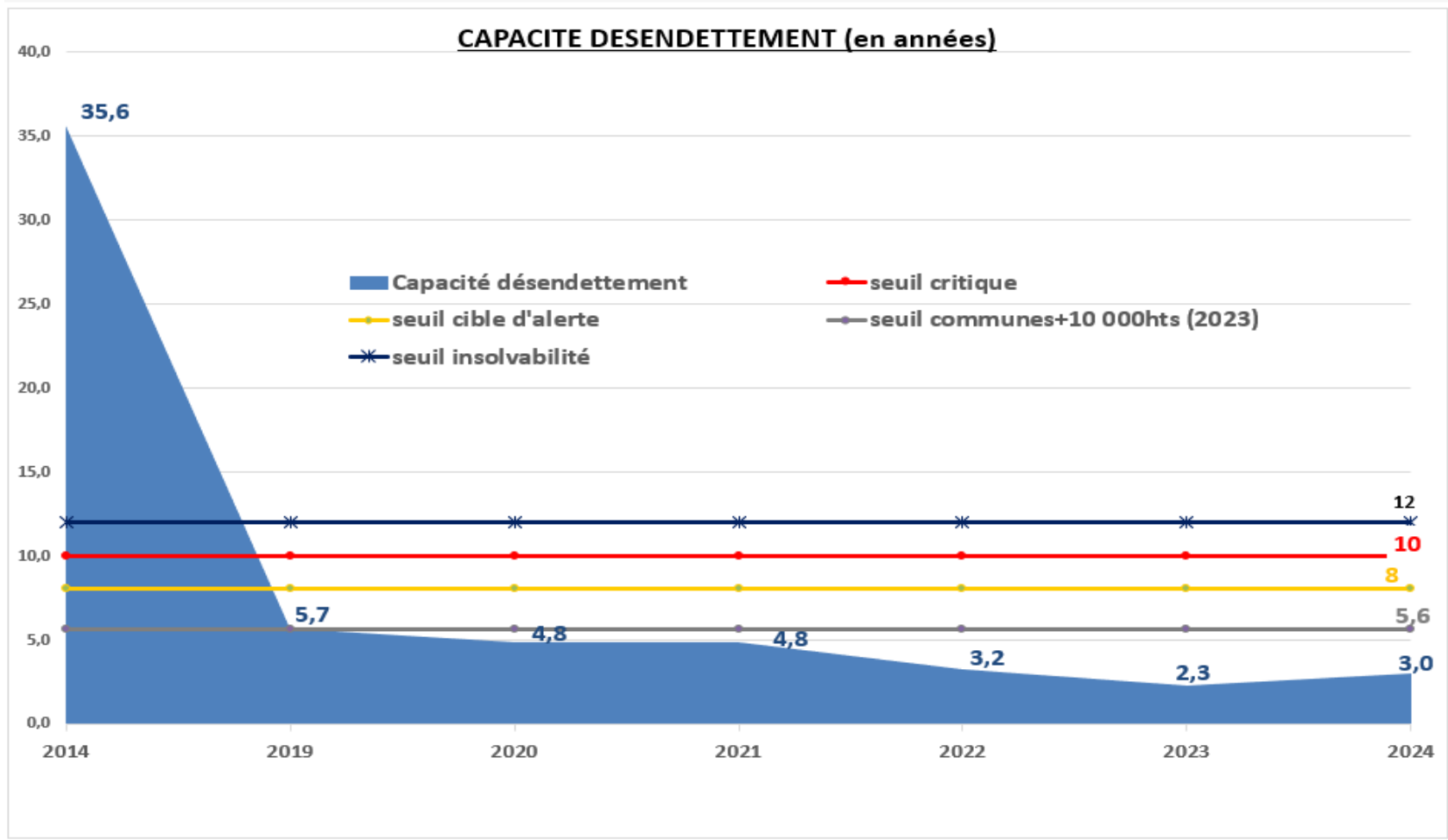
SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

A. LES INDICATEURS 2024

La capacité de désendettement

La capacité de désendettement 2024 est de 3 ans.
Elle est en-dessous du seuil d'alerte (10 ans) et du seuil cible (8 ans) depuis 2019.

Capacité de désendettement
=
Encours dette /
Epargne brute

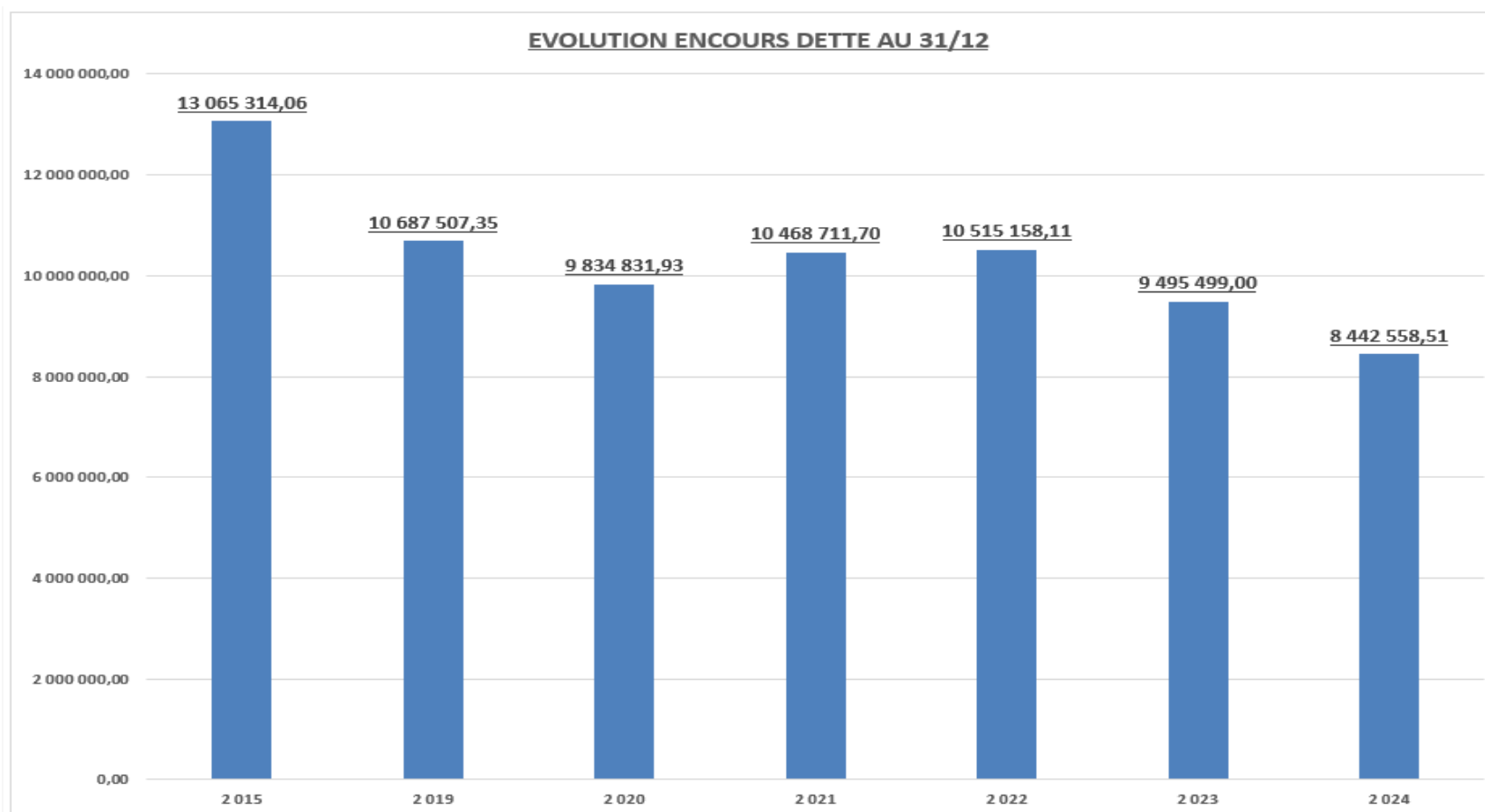


SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

B. LA DETTE

Un encours de dette de 8,44M€, soit 799,26€/hab (899€/hab pour la strate)

- 20 contrats de prêts en cours dont 15 à taux fixe (Aucun produit structuré de type « toxique »)
- Un taux moyen sur l'exercice à 2,99%
- Durée résiduelle moyenne en années : 9 ans et 4 mois

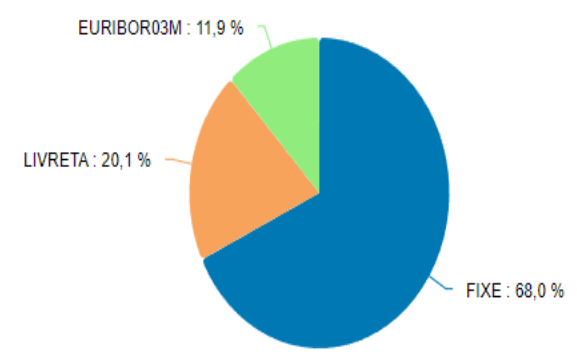


SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

B. LA DETTE

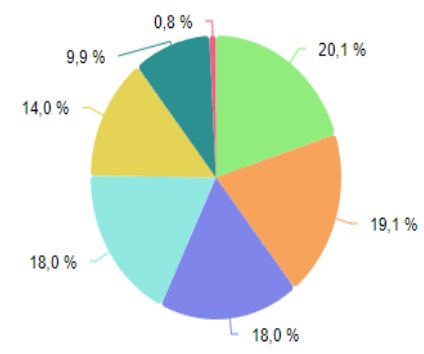
Une dette sécurisée... et équitablement répartie entre prêteurs

Index de taux



Index	Nb	Encours au 31/12/2024	%	Annuité Capital + Intérêts	%
FIXE	15	5 737 633,18	67,96%	986 867,45	72,81%
LIVRETA	3	1 696 592,02	20,10%	232 458,69	17,15%
EURIBOR03M	2	1 008 333,31	11,94%	136 088,25	10,04%
Total	20	8 442 558,51		1 355 414,39	

Prêteurs



Prêteur	Notation MOODYS	%	Montant
Caisse des Dépôts et Consignations	-	20,1	1 696 592,02
La Banque Postale	-	19,1	1 614 583,31
Caisse de Crédit Agricole	-	18,0	1 520 218,44
Caisse d'Epargne	-	18,0	1 517 613,41
Societe Générale	-	14,0	1 185 388,39
Crédit Foncier	-	9,9	837 499,84
Autres	-	0,8	70 663,10
TOTAL			8 442 558,51

A. ASSUMER LES ÉVOLUTIONS NÉCESSAIRES ET STRUCTURÉES

EN FONCTIONNEMENT

L'objectif est de maintenir une gestion financière responsable, respectueuse et qui tient compte des contraintes nationales.

✓ Une gestion responsable et respectueuse des ressources humaines

La qualité du service public repose sur l'engagement des agents. Ainsi, nous poursuivons un plan volontariste et pluriannuel de gestion des ressources humaines :

- Augmentation encadrée des charges de personnel (7,05 M€ en 2025) pour soutenir la qualité du service public.
- Créations ciblées de postes nécessaires aux besoins du développement de la commune et de la population
- Revalorisation du régime de prime pour lutter contre l'inflation et rester attractif (effet année pleine)

✓ Une gestion qui s'adapte aux contraintes nationales

Dans un contexte national marqué par la diminution des dotations et l'accroissement des charges, notre stratégie repose sur une optimisation rigoureuse des recettes et une maîtrise des dépenses

- Stabilisation de la fiscalité locale avec une revalorisation modérée des bases définie par l'État à +1,7 % en 2025 et sans augmentation des taux communaux.
- Absorption des nouvelles dépenses conjoncturelles (DILICO à 20 k€, augmentation CNRACL à 76k€ et URSSAF à 25 k€).
- Anticipation prudente sur les droits de mutation en baisse (-21,84 % sur 2024), garantissant la stabilité de nos prévisions budgétaires.

A. ASSUMER LES ÉVOLUTIONS NÉCESSAIRES ET STRUCTURÉES

EN INVESTISSEMENT

L'objectif est de maintenir une dynamique d'équipement orientée vers l'avenir, durable et répondant aux besoins de la population.

✓ Des investissements structurants pour l'avenir

Malgré un cadre budgétaire contraint, nous maintenons un niveau d'investissements ambitieux de 5,201 M€ en 2025, en phase avec les besoins de développement de notre commune et les attentes des Taillanais. Parmi les projets majeurs figurent :

- 1M€ de travaux dans les bâtiments, la plus grosse partie dans les écoles et pour agrandir le poste de police municipale
- 1M€ d'acquisition de la Maison Bertin pour y réaliser un projet de service public
- 640k€ dédiés aux équipements sportifs, notamment la construction d'une aire sportive et ludique (skate-park et terrains de basket)
- 390k€ dans le secteur scolaire, dont 170k€ de végétalisation des cours d'école et 50k€ d'occultation

✓ Des investissements pour une ville plus durable et vertueuse

Nous poursuivons des actions concrètes en faveur de la transition écologique et de la démocratie participative :

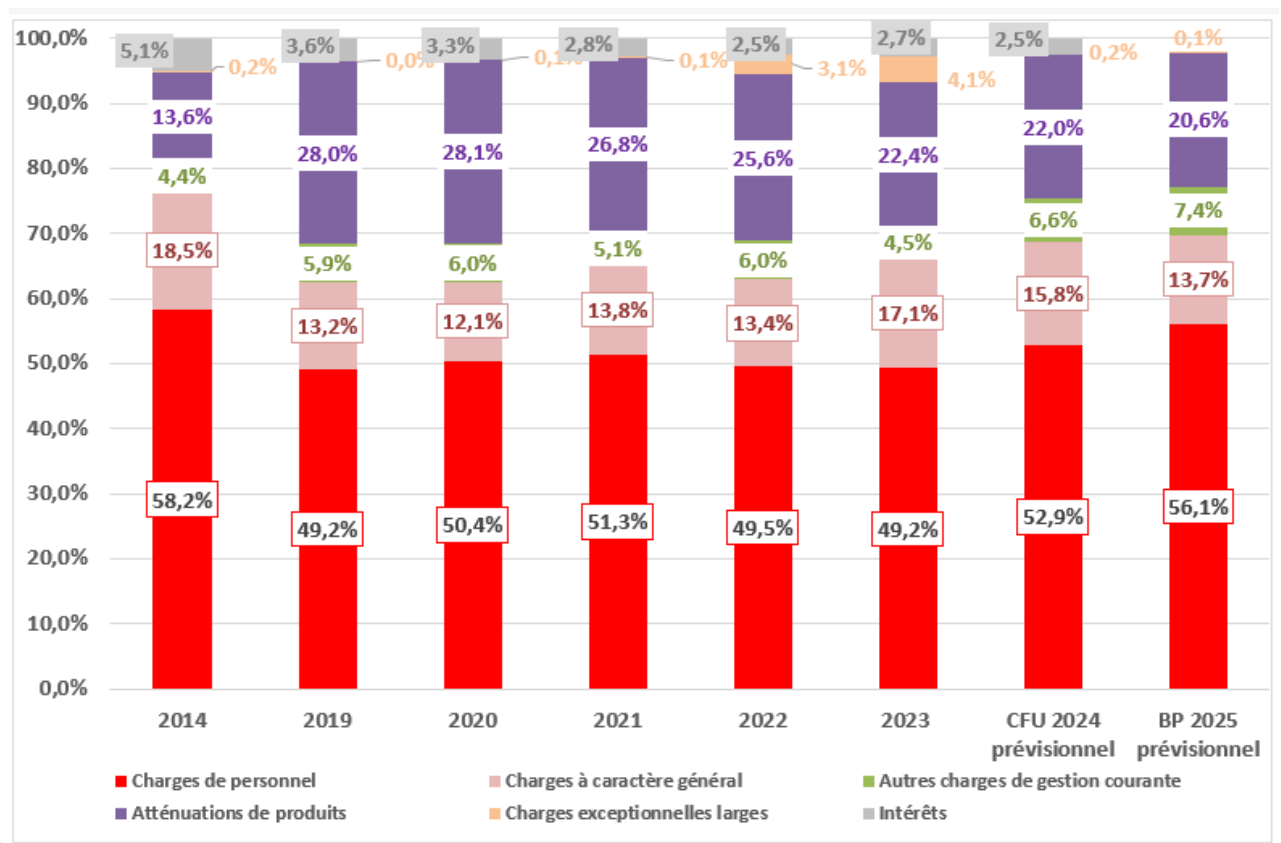
- 653k€ pour la transition écologique, pour l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments et l'installation d'un dispositif photovoltaïque en autoconsommation collective au Polca. Nos investissements visent à réduire durablement les dépenses énergétiques et à préserver notre environnement.
- 65k€ dédiés au budget participatif, permettant aux citoyens de s'impliquer directement dans les choix locaux.

STRATÉGIE FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

A. ASSUMER UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE ET STRUCTURÉE

À l'augmentation structurelle des charges de fonctionnement, viennent s'ajouter les nouvelles mesures de la loi de finances 2025.

Les charges de personnel constituent la part prépondérante des dépenses de fonctionnement de la Ville en 2024 (52,9 %)



Charges de fonctionnement - Montant

k€	2014	2019	2020	2021	2022	2023	CFU 2024 prévisionnel	BP 2025 prévisionnel
Charges à caractère général	1732	1 208	1 098	1 326	1 427	1 946	1 817	1 723
Charges de personnel	5453	4 511	4 595	4 940	5 277	5 597	6 075	7 053
Autres charges de gestion courante	414	544	543	495	637	510	762	936
Atténuations de produits	1273	2 568	2 563	2 582	2 728	2 541	2 528	2 587
Charges exceptionnelles larges	16	2	10	6	332	462	19	10
Intérêts	480	330	301	274	264	309	287	264
Charges de fonctionnement	9369	9 164	9 109	9 624	10 664	11 365	11 488	12 573

Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 12 573 K€ au BP2025

A. ASSUMER UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE ET STRUCTURÉE

L'enjeu majeur des charges de personnel

Amorcée en 2021, l'évolution croissante des dépenses de personnel s'intègre dans un plan volontariste et pluriannuel de gestion des ressources humaines, destiné à valoriser le travail des agents de la ville et renforcer la qualité du service public avec l'ouverture de nouveaux équipements.

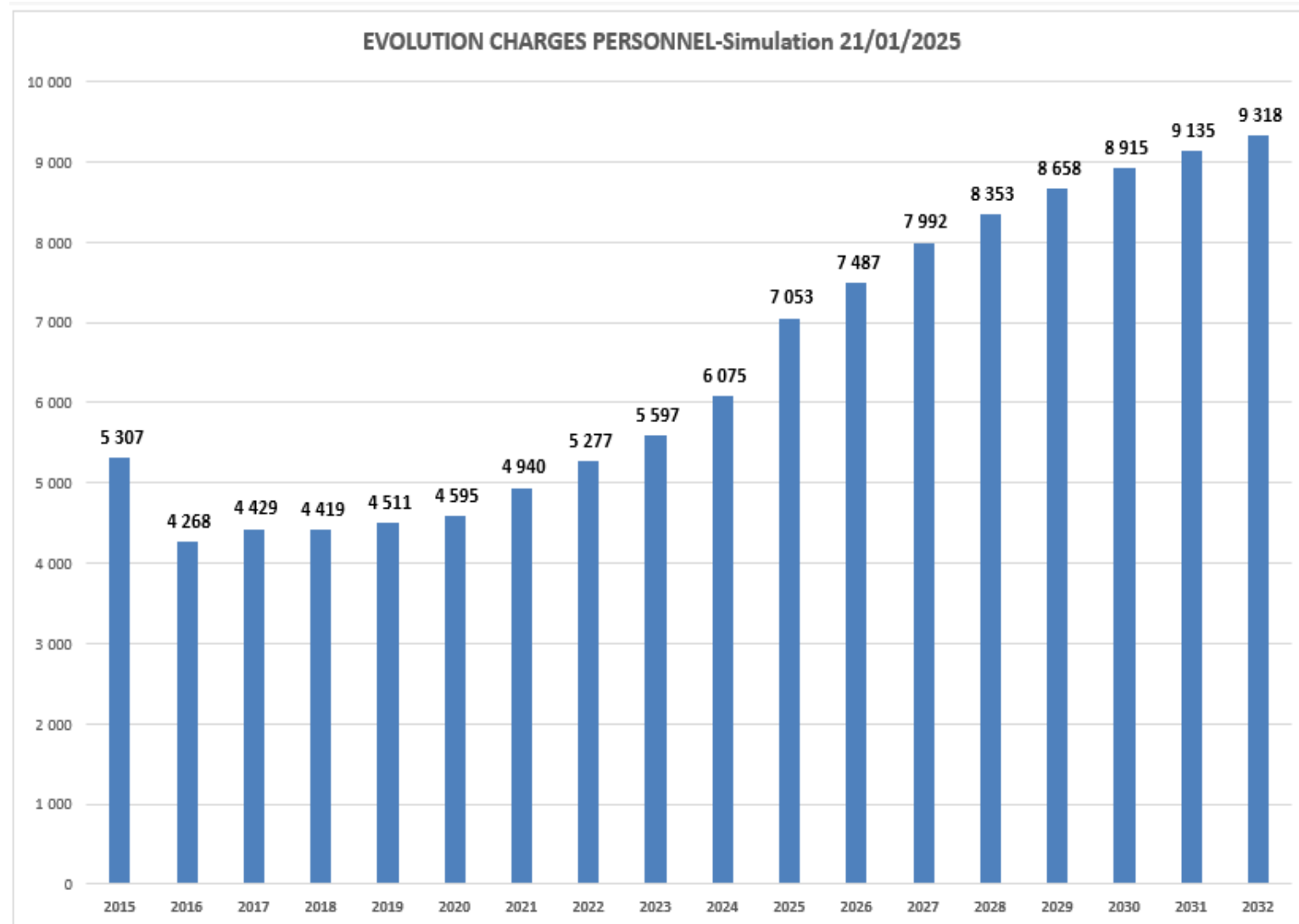
Pour rappel :

L'évolution RH s'est faite au rythme des besoins de la ville et de ses capacités financières.

2015/2019 : gel des RH pour redresser la situation financière de la ville

2020/2025 : +2,3M€ retour d'une évolution structurelle progressive pour consolider l'évolution des services de la ville et absorber les hausses conjoncturelles

2026/2032 : une projection à +1,9M€ qui anticipe une nouvelle évolution de service.



A. ASSUMER UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE ET STRUCTURÉE

L'enjeu majeur des charges de personnel

Le budget primitif 2024 consacré aux dépenses de personnel (chapitre 012) a été voté à hauteur de 6.25M€. Le CFU 2024 est estimé à 6.07M€ soit un taux d'exécution de 97.27%.

L'année 2024 a été marquée par plusieurs évènements non prévus lors de la construction budgétaire

Les obligations réglementaires :

- Adaptation des services aux besoins de la population avec des renforts d'effectifs dans les domaines de l'animation
- Élections législatives à 2 tours

De la même manière, l'année 2025 va être impactée par les évolutions suivantes :

1. Evolutions réglementaires 121 514€ :

Progression des cotisations CNRACL de +3 points : 76 376€ ; Progression des cotisations URSSAF de 1 point : 25 458€ ; Avancements d'échelon : 19 680€

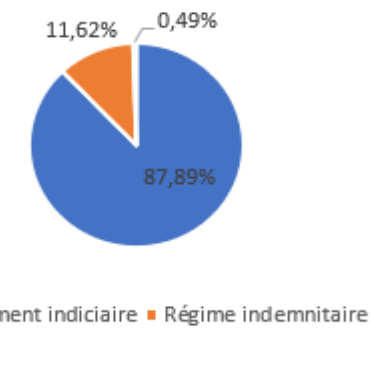
2. Choix de la ville en matière de politique de rémunération 252 573€ :

Avancements de grade : 2 300€ ; Effet année pleine de la mise en place d'un régime indemnitaire pour les assistants d'enseignement artistique 15 700€ ; Effet année pleine de la revalorisation du RIFSEEP pour 234 573€

3. Une évolution des effectifs 387 762€ :

- Création de poste pour 84 762€ (0.71 ETP animateur à Anita Conti ; 0.5 ETP éducateur jeunes enfants à la petite enfance ; 0.2 ETP agent d'accueil au guichet unique; 1 ETP responsable des services des sports (à partir de 06/2025) ; 1 ETP adjoint au coordinateur APS à l'école Anita Conti)
- Hausse de 303k€ des postes non permanents pour répondre à la forte augmentation des fréquentations sur les accueils des mercredis.

Composition du salaire en 2024



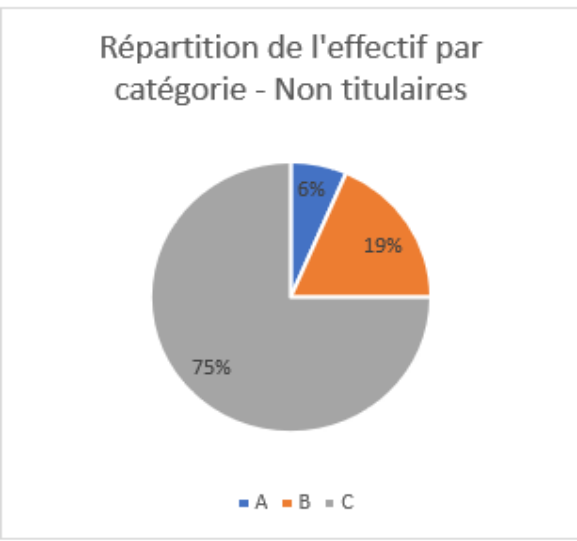
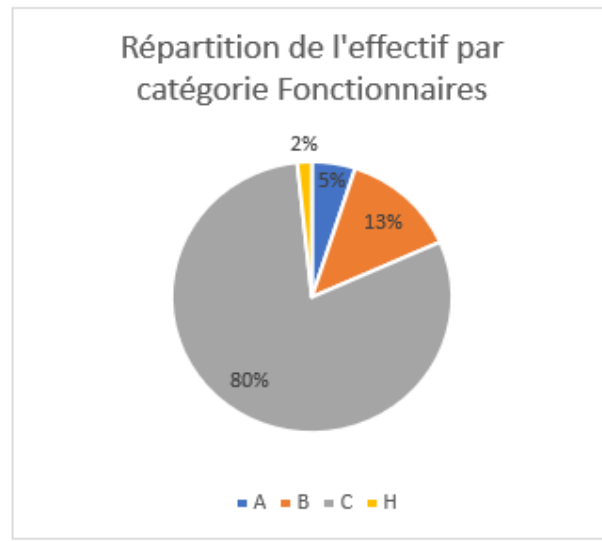
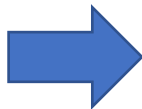
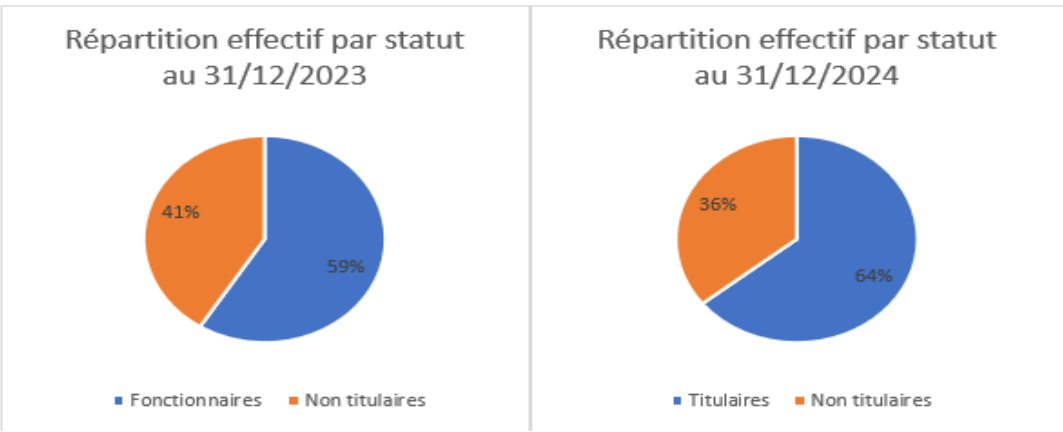
Au total, la masse salariale prévue pour 2025 devrait se situer autour de 7,05 M€

2 - STRATÉGIE FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

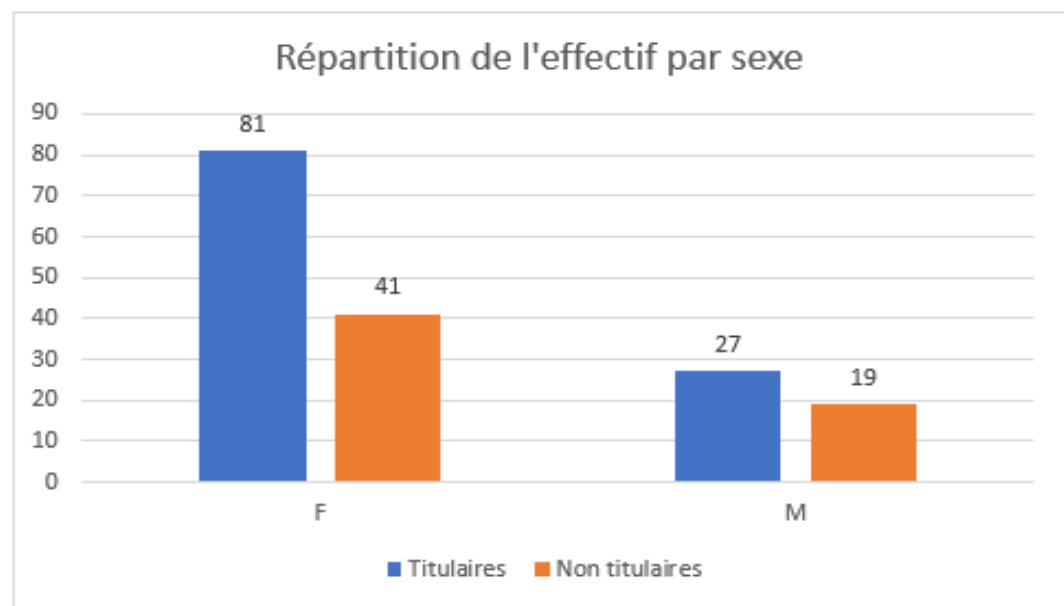
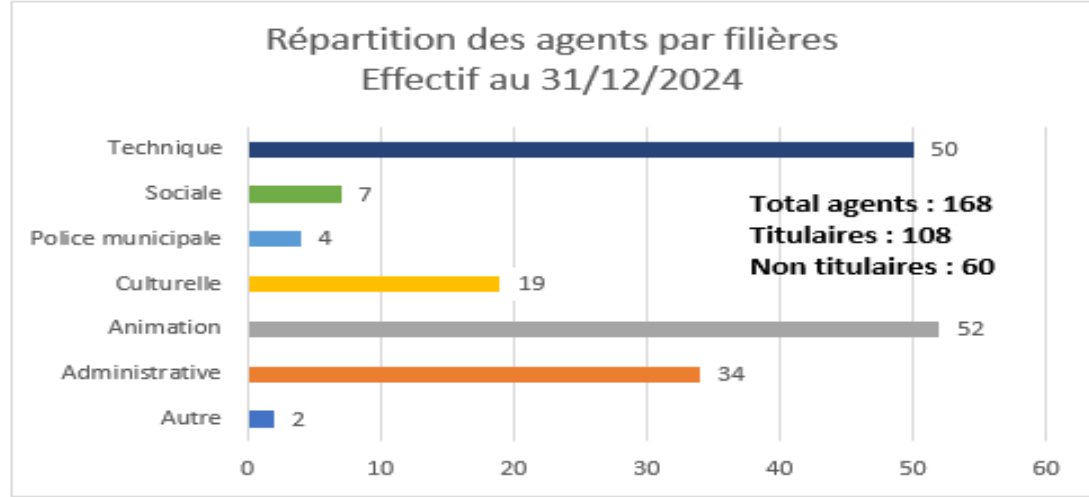
A. ASSUMER UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE ET STRUCTURÉE

L'enjeu majeur des charges de personnel

Structure et répartition des effectifs au 31/12/2024



Répartition de l'effectif par filière :



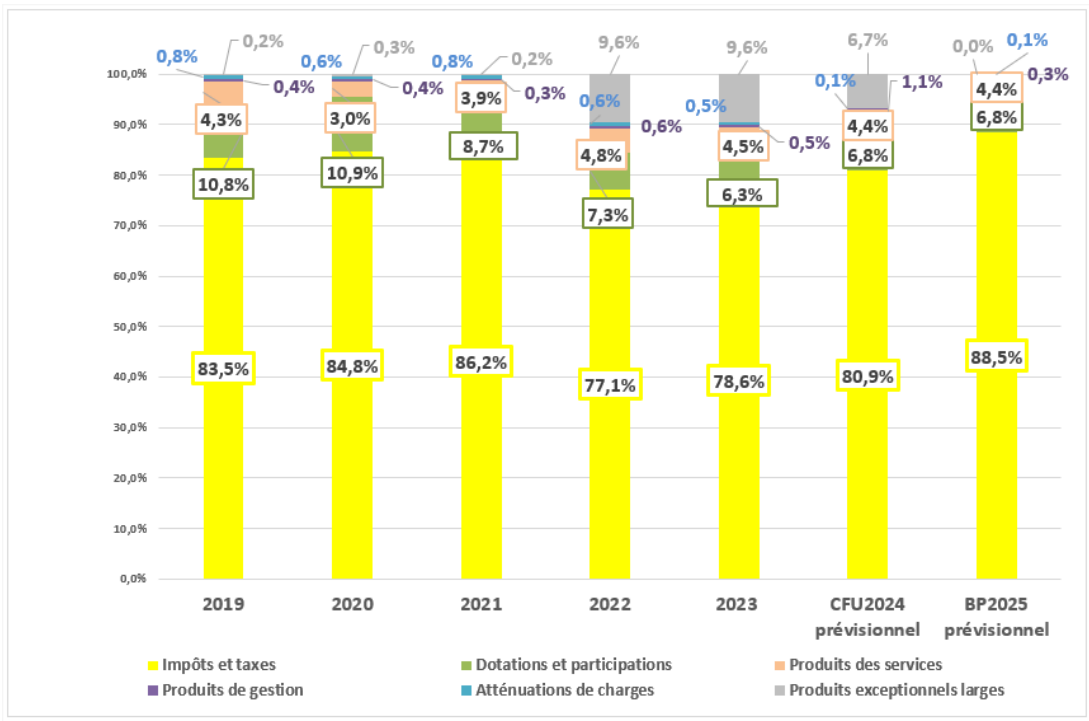
STRATÉGIE FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

B. OPTIMISER DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CONTRAINTES

La répartition des recettes

Dans un contexte contraint, la fiscalité (directe et indirecte) reste en 2024 la part prépondérante des recettes de fonctionnement de la ville du Taillan-Médoc.

Elles représentent en moyenne **81% des recettes réelles de fonctionnement.**



Produits de fonctionnement - Montant

k€	2014	2019	2020	2021	2022	2023	CFU 2024 prévisionnel	BP 2025 prévisionnel
Impôts et taxes	7320	9 230	9 454	10 163	10 737	12 170	12 345	12 643
Dotations et participations	1869	1 189	1 211	1 020	1 015	978	1 039	965
Produits des services	376	476	335	457	669	702	677	621
Produits de gestion	39	46	41	29	81	78	177	47
Atténuations de charges	101	90	70	97	84	75	15	16
Produits de fonctionnement courant	9706	11 031	11 112	11 766	12 587	14 003	14 253	14 292
Produits exceptionnels larges	32	21	38	22	1 338	1 483	1 020	0
Produits de fonctionnement	9738	11 053	11 150	11 789	13 925	15 486	15 273	14 292

Les recettes réelles de fonctionnement sont estimées à **14,29 M€** au BP2025

2 - STRATÉGIE FINANCIÈRE DE LA COMMUNE



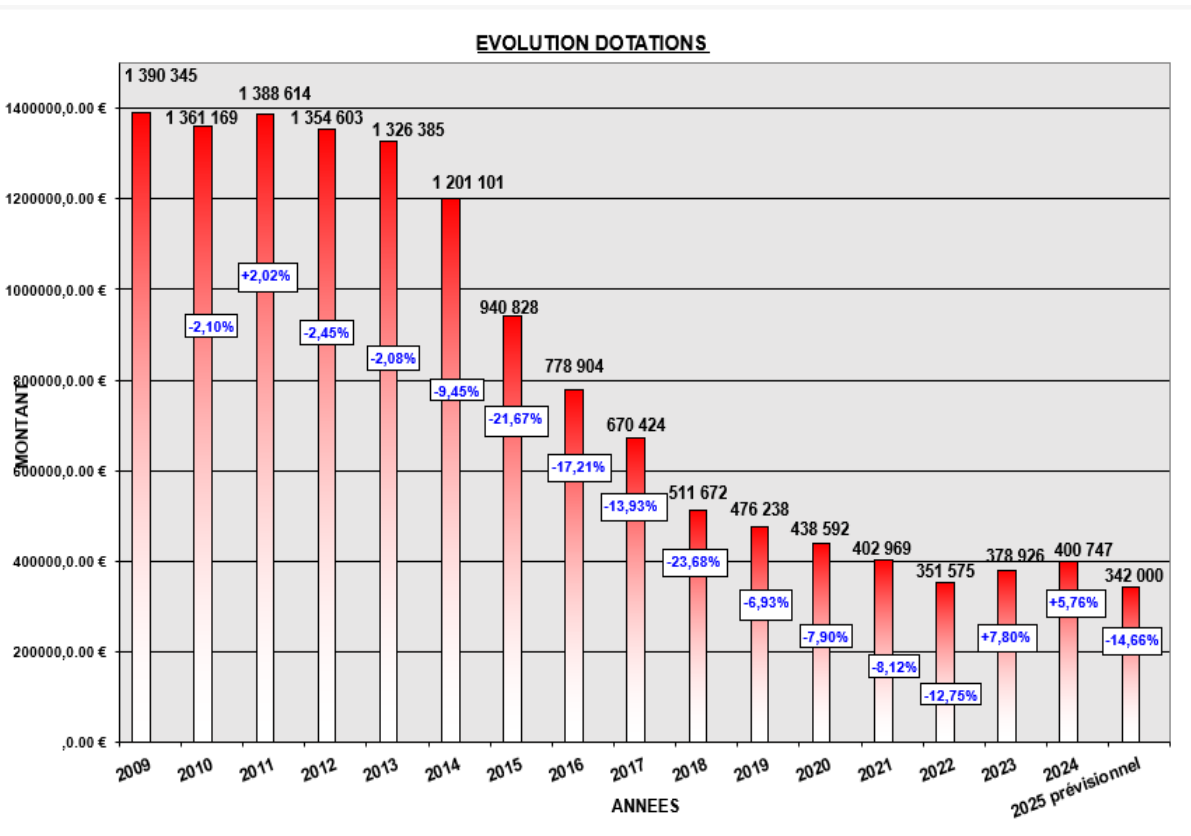
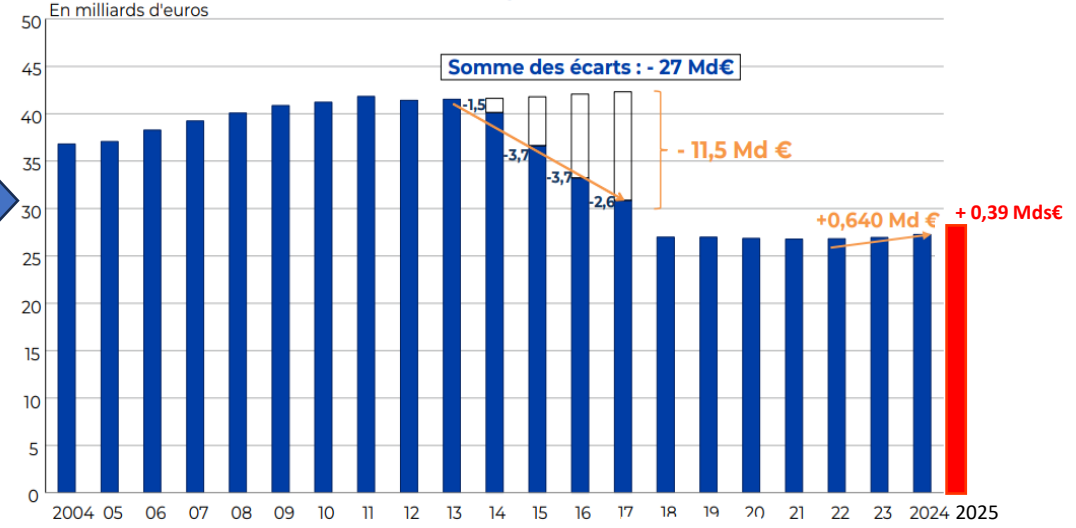
B. OPTIMISER DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CONTRAINTES

L'évolution contrainte des dotations

Dans un contexte national de gel de la DGF entre 2011 et 2013, puis de baisse entre 2014 et 2018 de 27Mds€ et enfin de hausse en 2023 et 2024, **Le montant prévisionnel du PLF 2025 est déterminé à 27,39 Mds€**



Évolution de la dotation globale de fonctionnement (DGF)



La Ville du Taillan a vu sa DGF se réduire drastiquement depuis 2011 jusqu'en 2022 (-12,75%). Pour une perte cumulée de 8,8M€ de 2012 à 2024.

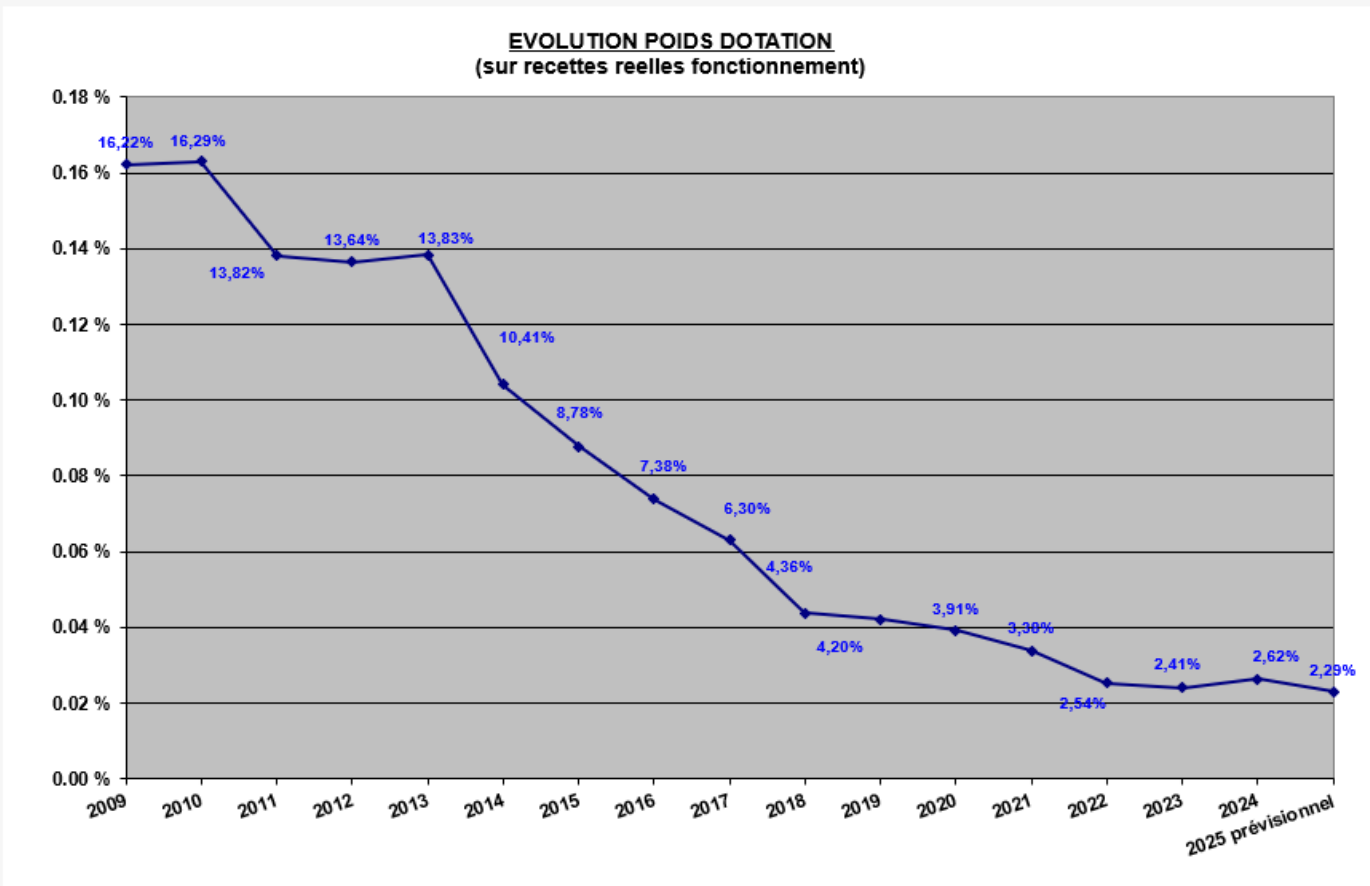
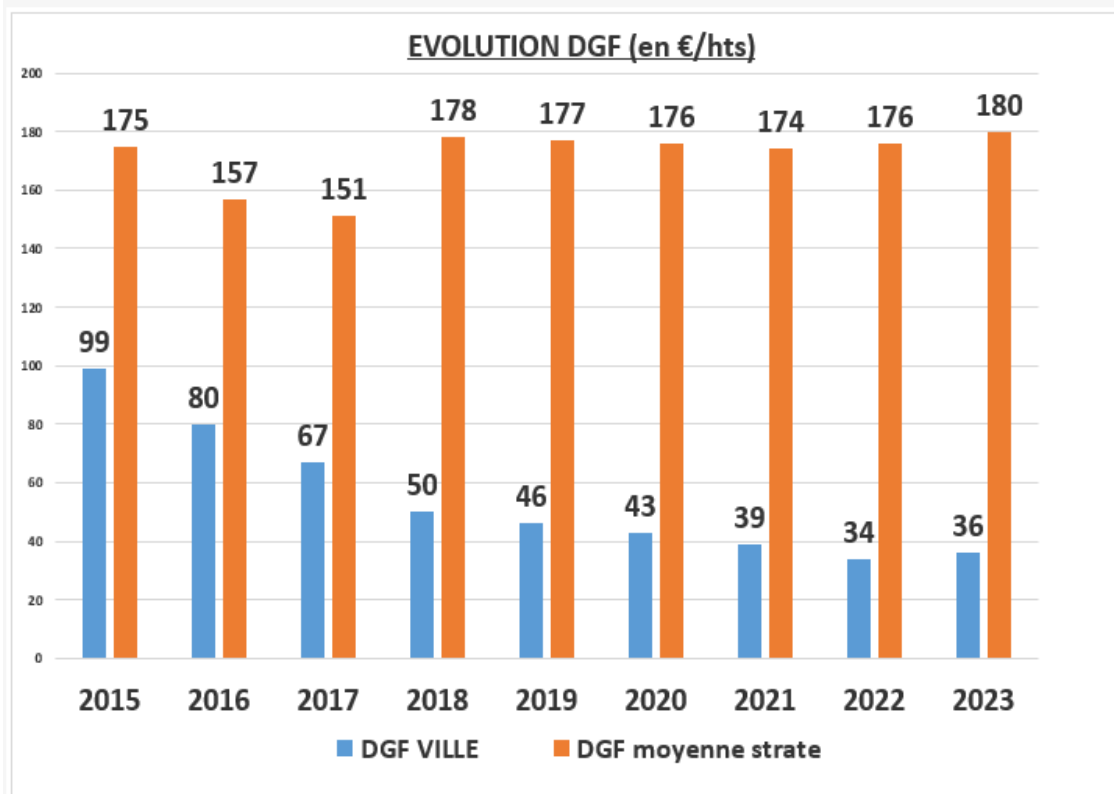
Une légère hausse est observée en 2023 et a été réitérée pour 2024, due principalement à l'augmentation de la population. Elle a été de +5,76% (401 K€) en 2024.

Dans l'attente de la notification définitive de la DGF, la proposition 2025 sera revue à la baisse pour un montant de 342K€

B. OPTIMISER DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CONTRAINTES

L'évolution contrainte des dotations

La Ville du Taillan reste fortement pénalisée par la faiblesse de ses dotations, en particulier de la DGF.

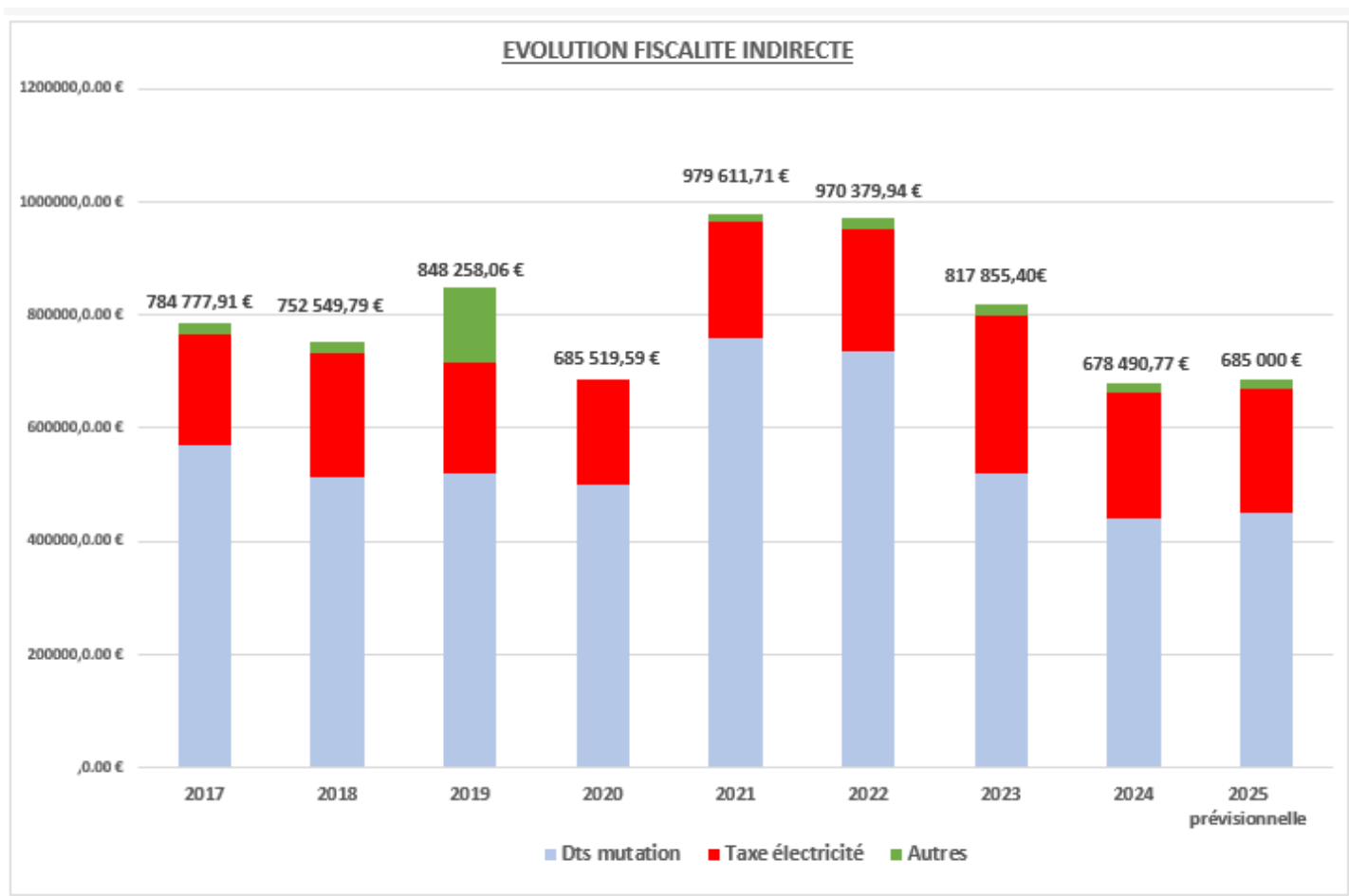


2 - STRATÉGIE FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

B. OPTIMISER DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CONTRAINTES

Une fiscalité indirecte dynamique

Une fiscalité indirecte dont la dynamique, notamment sur les droits de mutation, reste complexe depuis 2 ans et nécessite une prudence dans sa prévision du fait d'une conjoncture qui reste difficile. (cf annexe 2 sur évolution 2024 DMTO)



2 - STRATÉGIE FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

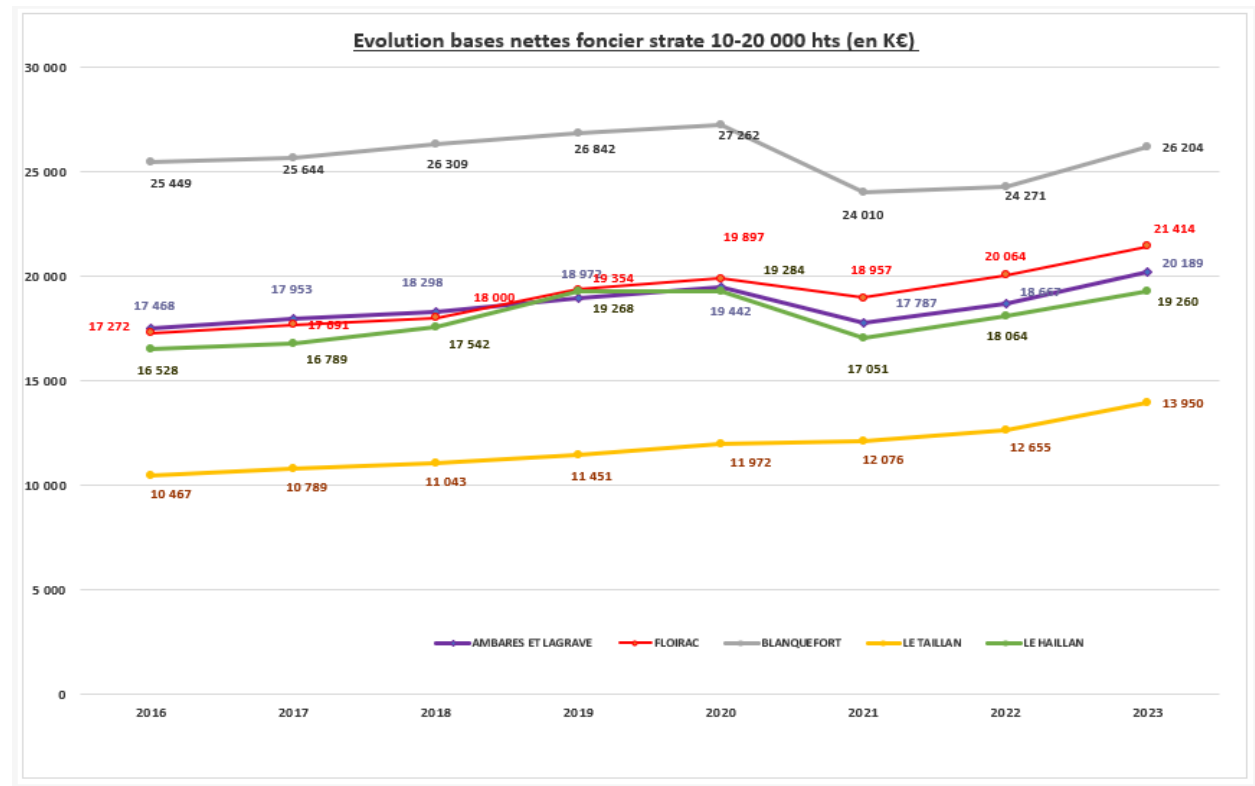
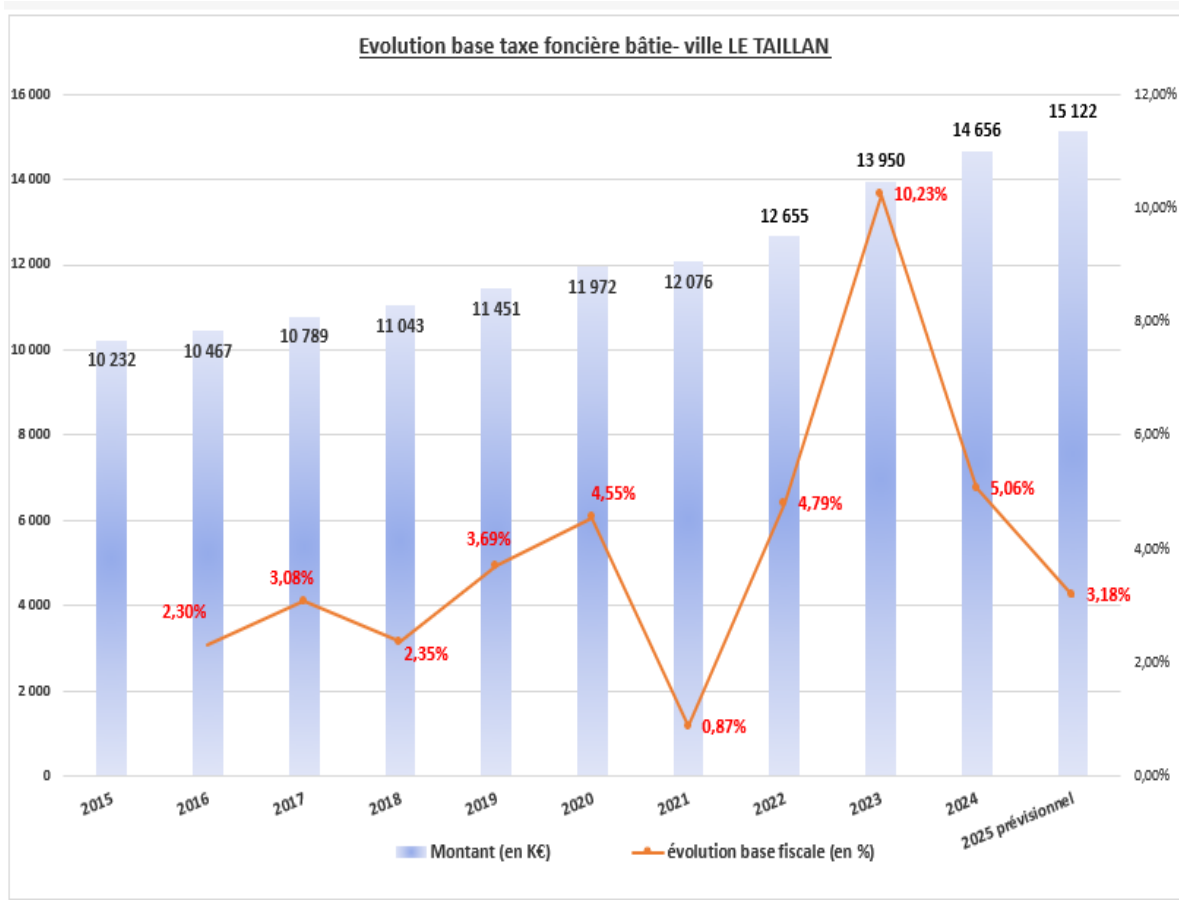


B. OPTIMISER DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CONTRAINTES

La fiscalité directe

La revalorisation des bases de fiscalité sera de +1,7% en 2025 (coefficient de revalorisation 2025) - voir annexe 2

Sur la strate 10-20 000 habitants au sein de Bordeaux Métropole, la Ville dispose de bases très inférieures aux autres villes

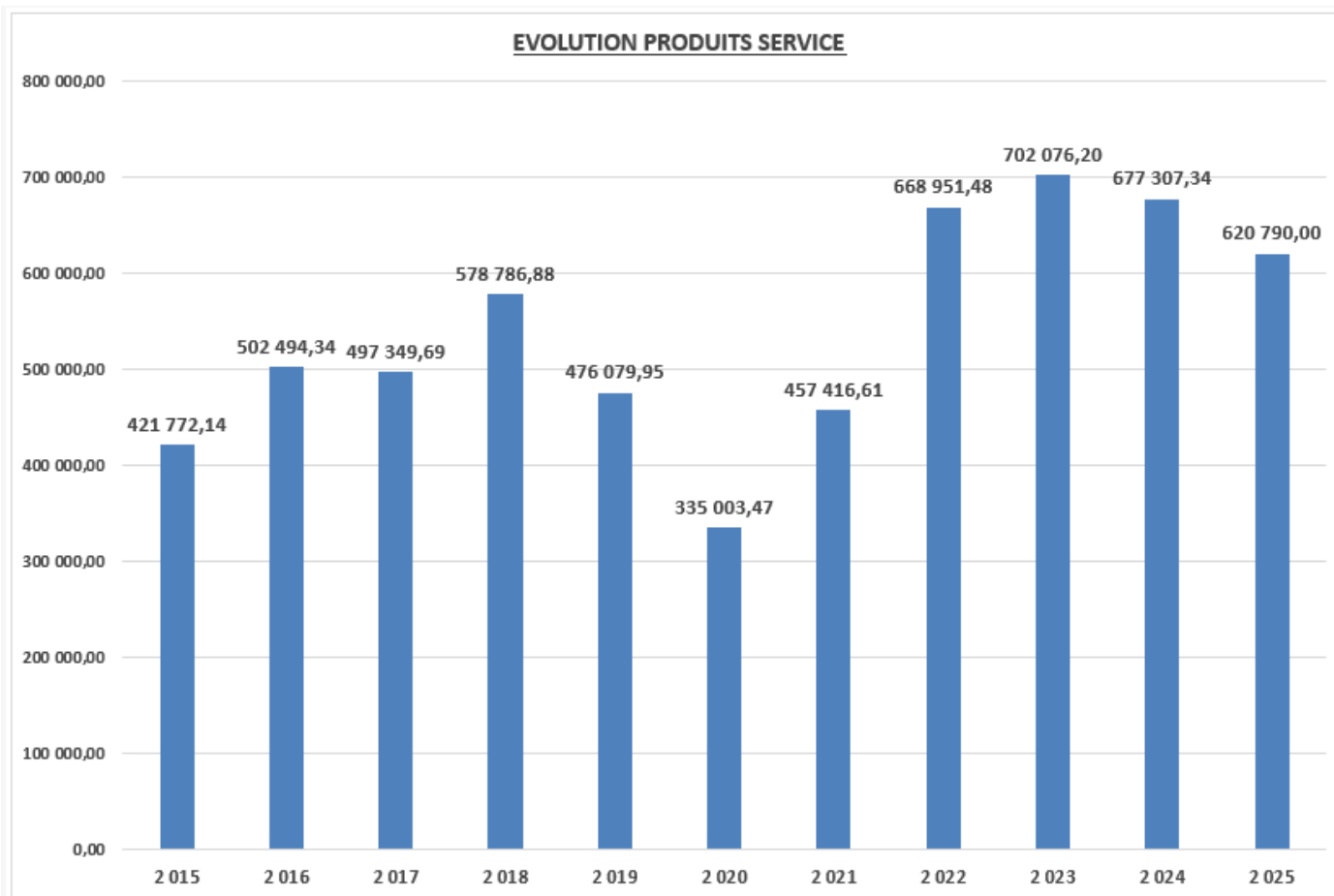


2 - STRATÉGIE FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

B. OPTIMISER DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CONTRAINTES

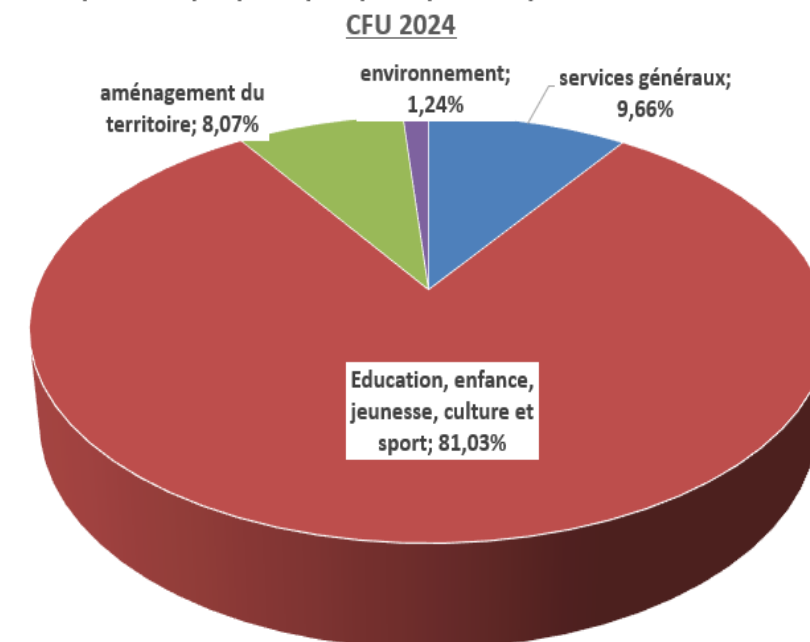
L'évolution limitée des produits des services

Après un contexte de crise sanitaire en 2020, les produits des services ont connu une évolution positive avec une reprise d'activité soutenue. En plus des hausses de fréquentations observées et de la refonte des tarifs, les exercices 2022, 2023 et 2024 ont connu des facteurs exceptionnels boostant les résultats (voir encadré ci-dessous). L'exercice 2025 retrouvera un niveau de recettes dit normal.



2022 : + 31k€ de remboursement RNS / + 80 k€ urbanisme / + 20k€ rattrapage antenne SFR / + 60 k€ refonte tarifs municipaux avec taux d'effort
 2023 : + 114k€ de remboursement RNS
 2024 : + 66k€ de remboursement du CCAS (solde de subvention sinistre)

Répartition par politiques publiques des produits de service



2 - STRATÉGIE FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

C. MAINTENIR LE NIVEAU D'INVESTISSEMENTS

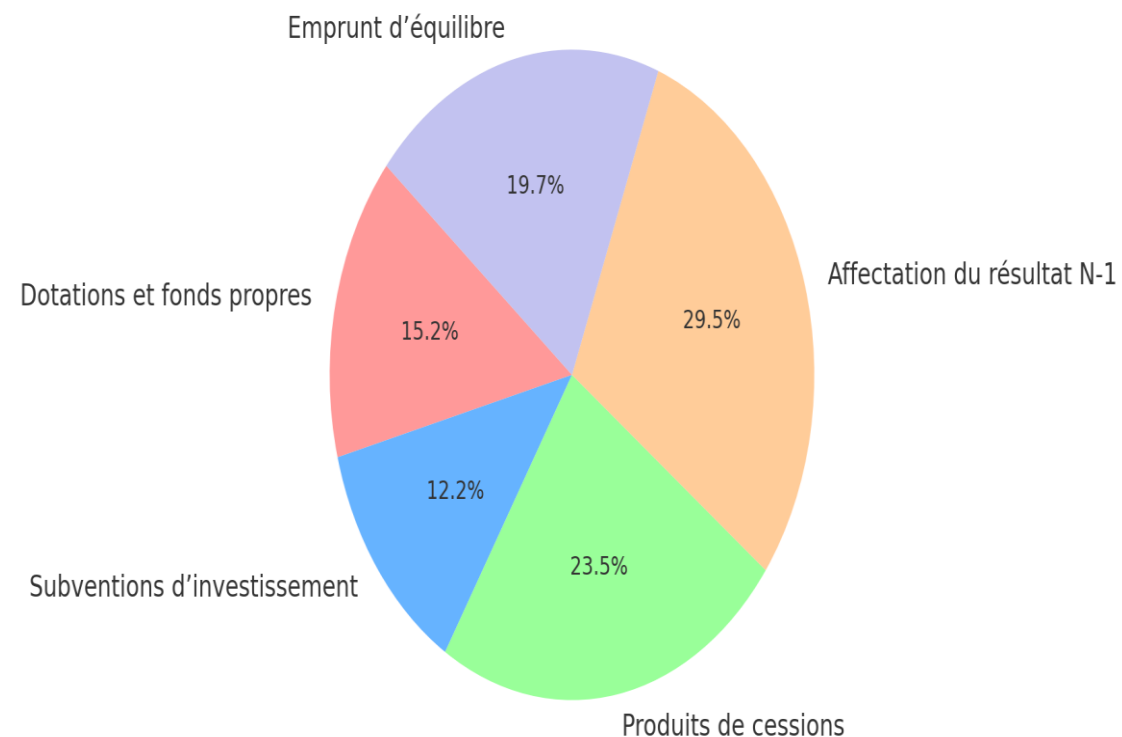
Les dépenses d'équipement 2025 (hors reports)

Le montant 2025 des dépenses d'équipement est de **5,201 M€** (*hors reports*)
(sur un PPI 2020-2026 de 32 M€, dont 10,4M€ pour Anita Conti et 4M€ liées au sinistre grêle)

274 k€	Travaux et équipements dans les écoles	642 k€	Travaux d'entretien des bâtiments publics
120 k€	Végétalisation et aménagement des cours d'école	105 k€	Extension Hôtel de Ville (45k€ fin de travaux phase 2 / 60 k€ études phase 3 sud)
13 k€	Petite enfance et parentalité	70 k€	Accessibilité ERP
1,295 M€	Acquisitions foncières	31 k€	Equipements cimetière
571 k€	Aménagement des espaces publics	29 k€	Amélioration conditions de travail (mobiliers ergonomiques, aménagements...)
426 k€	Éclairage public et enfouissement réseaux	637 k€	Equipements sportifs (dont 575 k€ skate park et terrains basket)
65 K€	Budget participatif	39 k€	Équipements Jeunesse/Ludothèque/Musique
653 k€	Transition écologique (dont 594k€ d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments)	18 k€	Sécurité (Police Municipale)
190 k€	ACI Bordeaux Métropole	23 k€	Communication (signalétique)

C. MAINTENIR LE NIVEAU D'INVESTISSEMENTS**Le financement des investissements****Le financement prévisionnel des dépenses d'équipements de 5,201 M€ en 2025****Selon la répartition suivante :**

- **Des dotations fonds propres (FCTVA et TLE) : 0,79M€**
- **Subventions d'investissement pour 0,632 M€**
- **des produits de cessions: 1,223 M€**
- **l'affectation du résultat n-1 pour un montant de 1,532 M€**
- **Un emprunt d'équilibre d'un montant de 1,024 M€ serait nécessaire**
(Cet emprunt sera levé ou ajusté en fonction du taux de réalisation du budget en fin d'exercice)

**Répartition du financement des dépenses d'équipement (2025)**

iii – ANNEXES

1. Situation des finances publiques

Situation des finances publiques

Comparatif sur la zone euro

Situation des finances publiques locales

2. La fiscalité locale

Coefficient de revalorisation des bases fiscales-calcul

Poids de la fiscalité locale (sur les 5 communes du PTO)

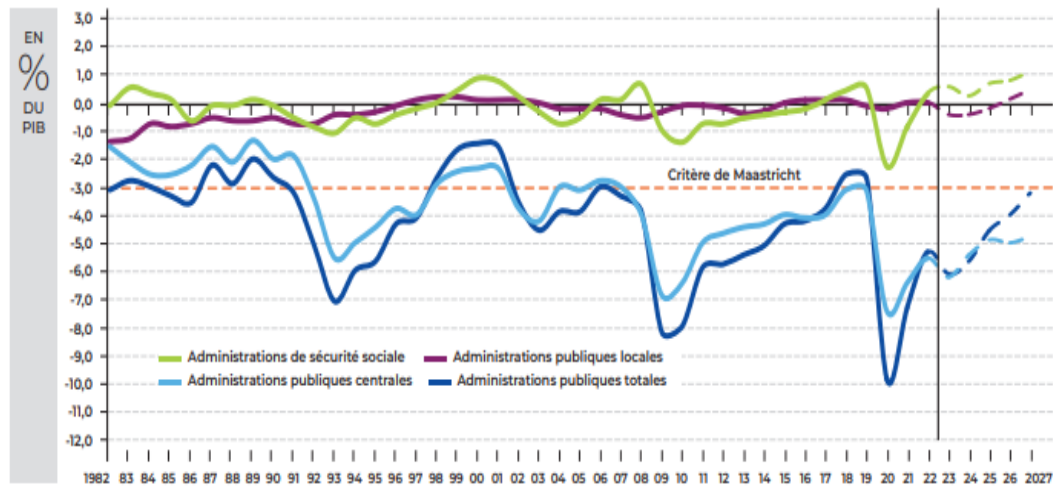
Fiscalité indirecte- situation préoccupante des DMTO

La situation des finances publiques est dégradée et impose des mesures de redressement.

Le rapport présenté par la Banque Postale au mois de septembre 2024 a établi des 1ères projections de l'évolution des finances publiques

Le déficit des administrations publiques

© La Banque Postale



Source : Insee (Comptes nationaux) jusqu'en 2023 puis programme de stabilité 2024-2027 (avril 2024).

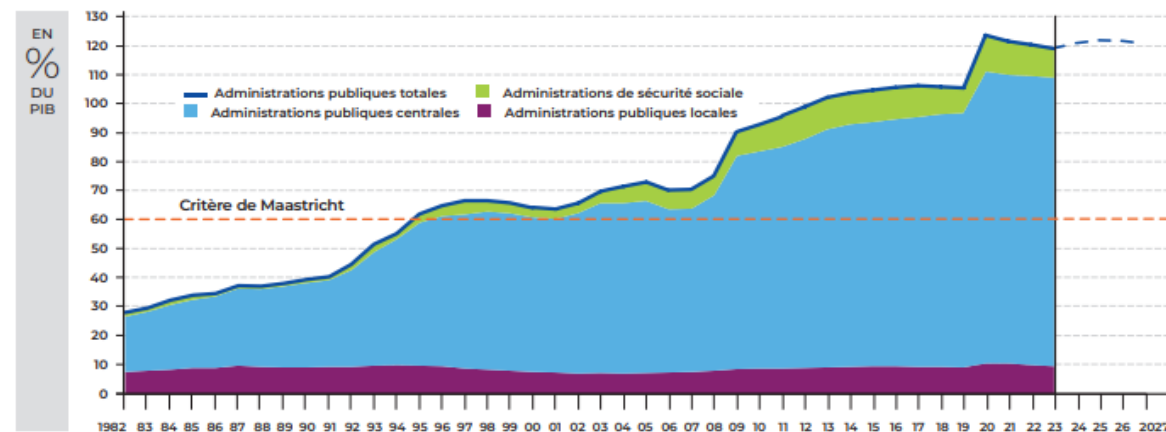
« L'année 2023 , une très mauvaise année en matière de finances publiques. »

Le déficit français a atteint 154 Mds€ dégradé de 0,7 pts de PIB (...) cette aggravation tient à 3 facteurs: une faible croissance spontanée des prélèvements obligatoires, la baisse des impôts et l'absence d'économies structurelles

Cour des Comptes-situation et perspectives des finances publiques
– juillet 2024

La dette des administrations publiques

© La Banque Postale



Source : Insee (Comptes nationaux) jusqu'en 2023 puis programme de stabilité 2024-2027 (avril 2024).

La dette publique a atteint 3 100 Mds€ en 2023, soit un ratio de 109,9 pts de PIB après 111,2 pts de PIB en 2022, 111,7 pts en 2021 et 114,8 pts en 2020.(...) la forte croissance du PIB en valeur à partir de 2021 lié au rebond post-COVID puis aux fortes tensions inflationnistes a mécaniquement réduit le ratio d'endettement. La dette publique demeure toutefois très au-dessus de son niveau de 2019 (de 11,8pts de PIB et 715 Mds€).

Cour des Comptes-situation et perspectives des finances publiques – juillet
2024

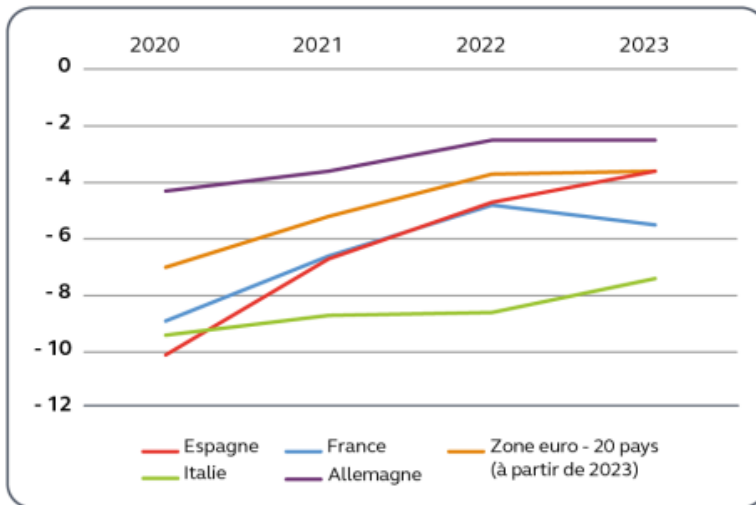
Au vu des critères de Maastricht, en comparaison des autres pays européens, la France reste à ce jour un des plus mauvais élèves.

(Cour des Comptes-Situation et les perspectives de finances publiques-juillet 2024)

La France se caractérise – comme l’Italie – par la persistance d’un déficit public très élevé depuis 2020, là où l’Allemagne a connu une moindre dégradation de son déficit en 2020 et où l’Espagne a fait le choix d’une consolidation budgétaire beaucoup plus rapide



Graphique n° 13 : évolution du déficit public des quatre principales économies de la zone euro depuis 2020 (en points de PIB)

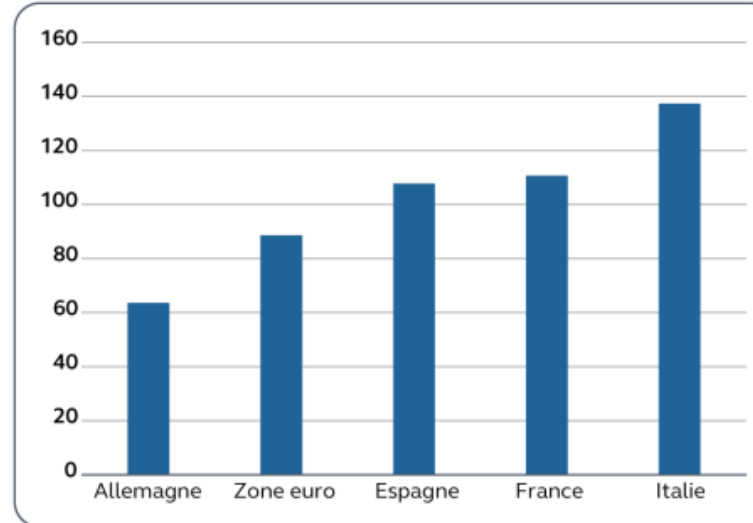


Source : Eurostat

la France présente en 2023 un ratio d’endettement plus élevé de 22 points de PIB que la moyenne de la zone euro et en particulier supérieur de 47 points de PIB au niveau allemand

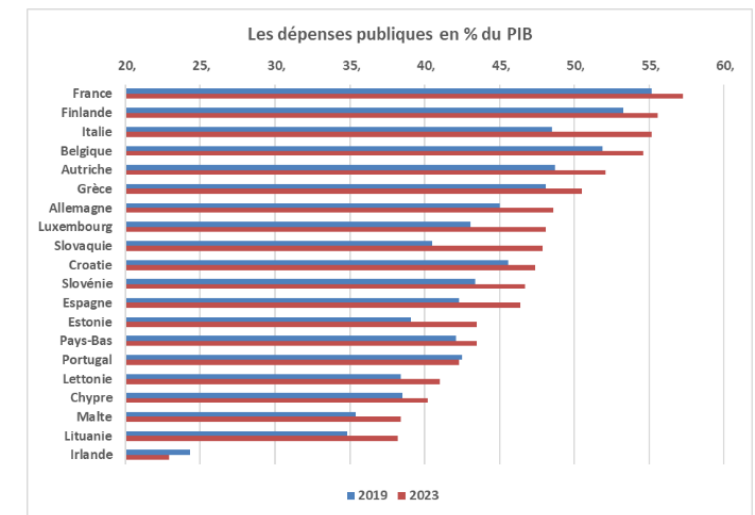


Graphique n° 14 : ratio de dette publique en 2023 (en points de PIB)



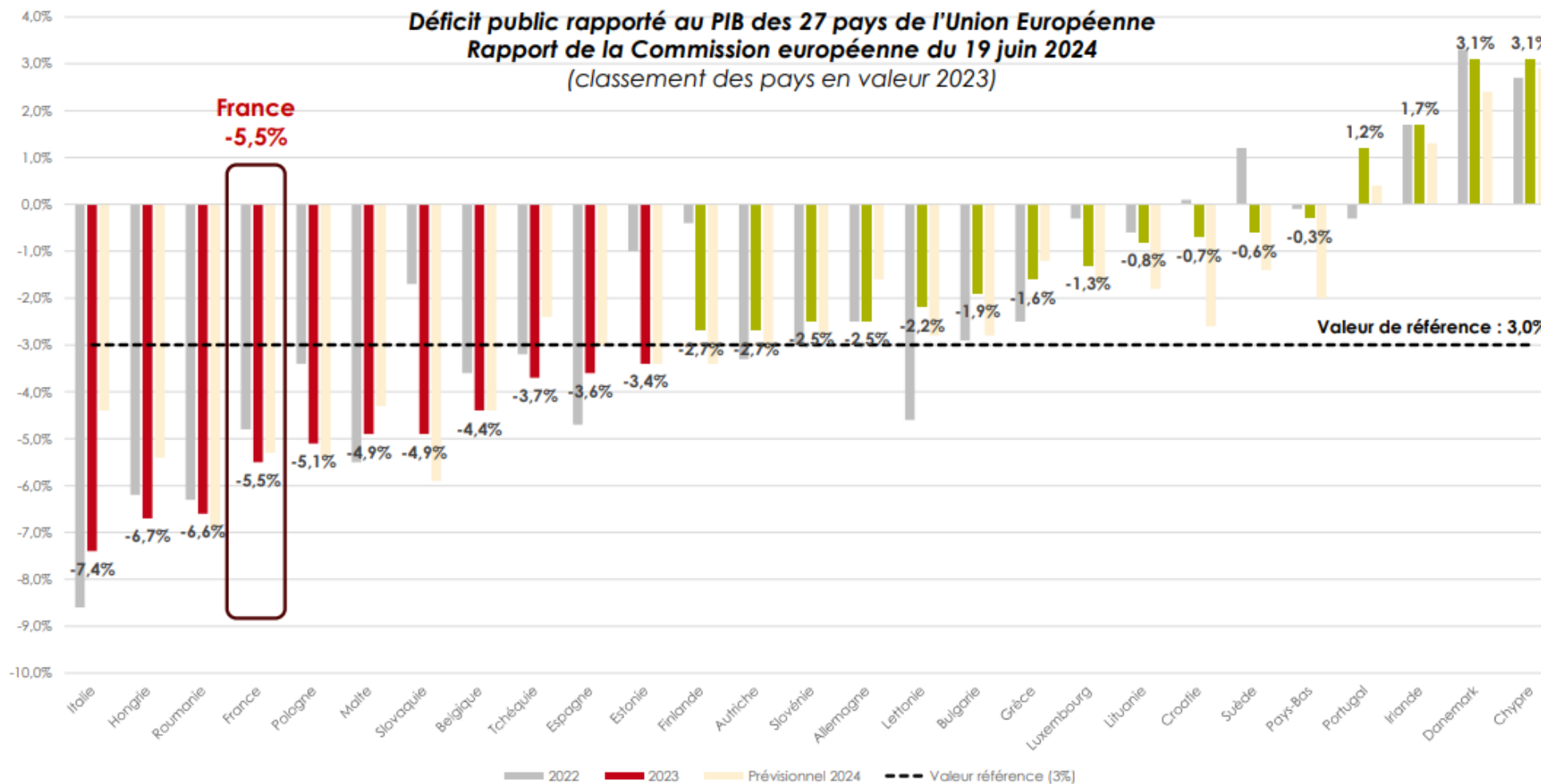
Source : Eurostat

La France est restée au premier rang de la zone euro en 2023 avec des dépenses publiques égales à 57,3 % du PIB (crédits d’impôts inclus). La moyenne de la zone euro était de 50,0 % du PIB et les dépenses de l’Allemagne représentaient 48,6 % de son PIB



Source : Eurostat : FIPECO.

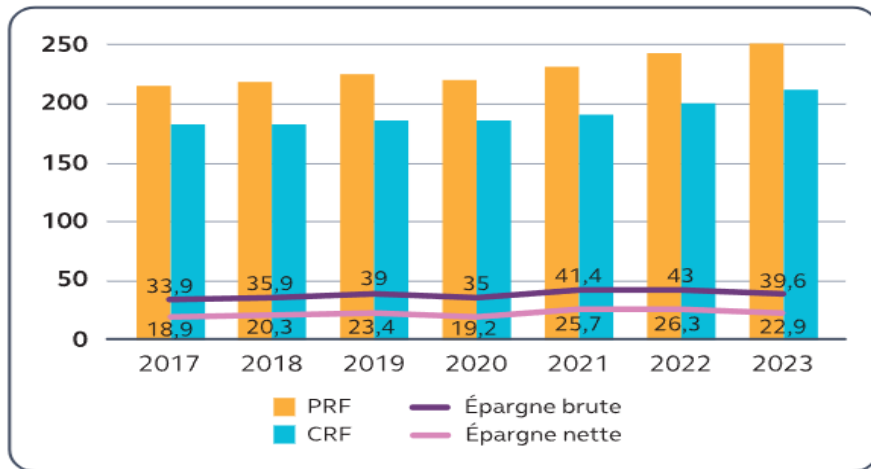
Au vu des critères de Maastricht, en comparaison des autres pays européens, Seuls 3 pays ont un déficit supérieur à la France. (Italie , Hongrie et Roumanie)



L'année 2023 est marquée par une détérioration globale de la situation financière des collectivités

La Cour des comptes évoque dans son rapport du 22 juillet 2024 une dégradation de l'épargne brute pour atteindre désormais 39,6 Mds€

Épargnes brute et nette des collectivités entre 2017 et 2023 (en Md€)

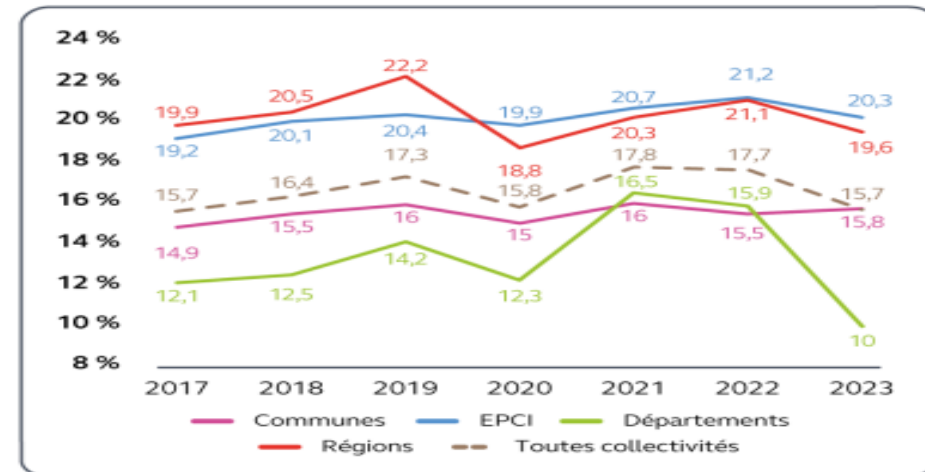


Source : Cour des comptes, d'après des données de la DGFIP
PRF : produits réels de fonctionnement ; CRF : charges réelles de fonctionnement.

Les régions et surtout les départements ont été fortement pénalisés en 2023.

L'épargne brute des départements a connu la dégradation la plus profonde avec une baisse de -38,4%.

Graphique n° 4 : épargne brute rapportée aux produits réels de fonctionnement entre 2017 et 2023 (en %)



Source : Cour des comptes, d'après des données de la DGFIP

Rapport observatoire des finances
et de gestion publique locales
(OFGCL)
juillet 2024

L'épargne brute des collectivités locale, recule de - 9 % à 35,1 Mds d'euros. Malgré cette baisse, elle reste plus élevée en euros courant de 500 M€ qu'avant la crise sanitaire du fait d'une augmentation légèrement plus forte sur cette période des recettes de fonctionnement (+24,3 Md€ entre 2019 et 2022) par rapport aux dépenses de fonctionnement (+23,8 Md€).

1 - SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques locales en 2024

La dégradation des finances publiques locales 2024 concernent désormais toutes les collectivités locales.

La note de conjoncture publiée par la Banque Postale en septembre 2024 présente une 1^{ère} simulation de l'évolution des finances publiques locales en 2024.

Selon cette étude,

- L'épargne brute se contracterait de 8,7 % avec un niveau estimé de 39,5 Mds€.
- Les recettes de fonctionnement progresseraient de + 2,3 %, soutenues par la progression des participations et des produits des services. Les recettes fiscales ralentiraient fortement.
- Les dépenses de fonctionnement s'inscriraient en hausse de +4,4% sous la pression inflationniste et des décisions gouvernementales sur les salaires.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	23/22 %	2023 Md €	24/23 %	2024p Md €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (1)	+ 3,9	270,4	+ 2,3	276,5
Recettes fiscales	+ 3,6	173,5	+ 1,8	176,6
Dotations et compensations fiscales	+ 1,9	40,4	+ 0,6	40,7
Participations	+ 6,9	15,2	+ 4,0	15,8
Produit des services	+ 4,3	26,0	+ 6,1	27,6
Autres	+ 11,1	15,2	+ 4,5	15,9
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (2)	+ 6,2	227,1	+ 4,4	237,0
Dépenses de personnel	+ 4,6	79,6	+ 4,8	83,5
Charges à caractère général	+ 9,1	57,3	+ 4,4	59,8
Dépenses d'intervention	+ 5,1	78,8	+ 3,6	81,6
Autres	- 0,0	6,6	- 1,6	6,5
Intérêts de la dette	+ 29,5	4,8	+ 17,9	5,6
ÉPARGNE BRUTE (3)=(1)-(2)	- 6,4	43,3	- 8,7	39,5
ÉPARGNE NETTE (3bis)=(3)-(8)	- 11,8	24,6	- 15,8	20,7

« Des situations financières qui continuent à diverger entre les différentes catégories de collectivités.(...) »

Les communes et les intercommunalités paraissent en mesure de maintenir un niveau élevé d'épargne affecté au financement de leurs investissements (...).

Les régions vont voir leur épargne brute appelée à enregistrer une nouvelle diminution, après celle intervenue en 2023 (...).

les départements vont effectuer un nouveau prélèvement sur leur trésorerie disponible et accroître leur recours à l'emprunt. La faiblesse de leur épargne fragilise la situation financière d'une vingtaine de départements»

Rapport Cour des Comptes Les finances publiques- Fascicule 2
24-10-2023

Au 31 décembre 2024
(publication DGFIP)

Epargne brute (CAF brute) en M€	Exécution 2022 à fin décembre 2022	Exécution 2023 à fin décembre 2023	Exécution 2024 à fin décembre 2024	Evolution sur la période 2022-2024	Évolution 2023/2022	Evolution 2024/2023
Communes	8 048	8 887	8 399		10,4%	-5,5%
GFP	4 955	5 685	5 486		14,7%	-3,5%
Départements	11 605	6 306	3 200		-45,7%	-49,3%
Régions	4 671	4 121	3 880		-11,8%	-5,9%
Total	29 280	24 999	20 965		-14,6%	-16,1%

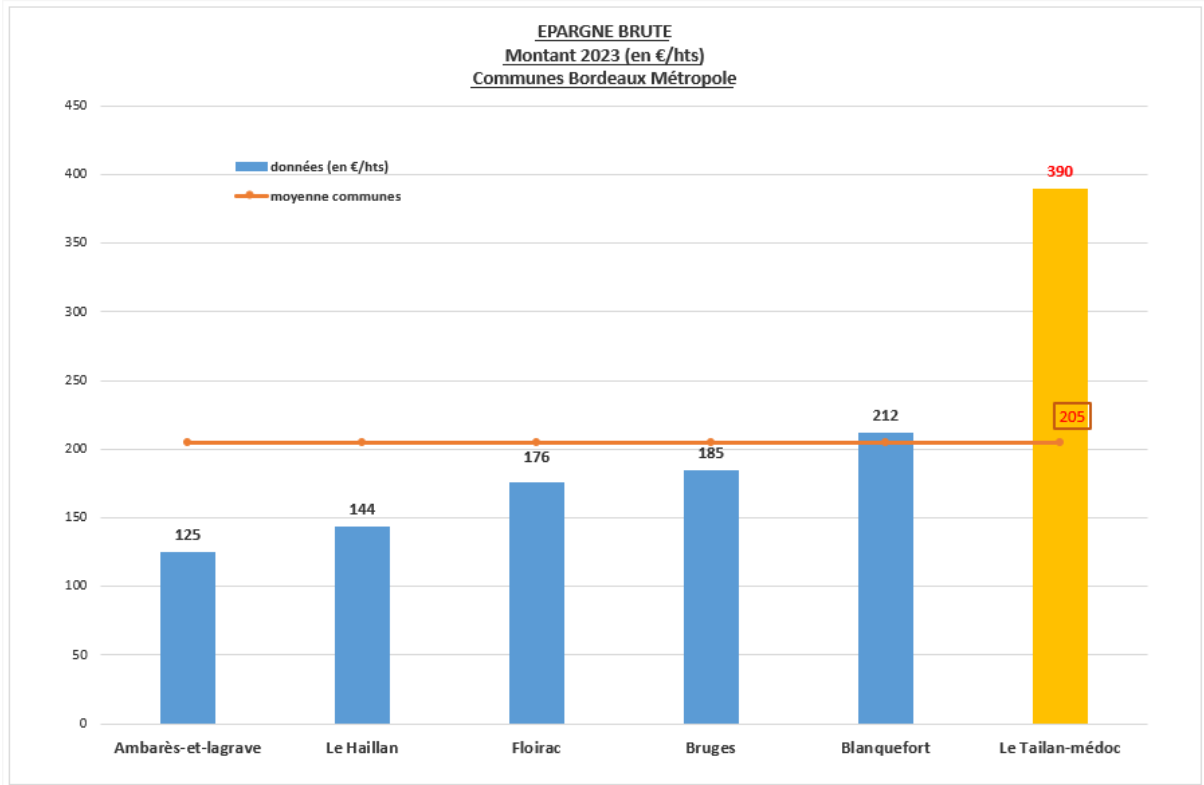
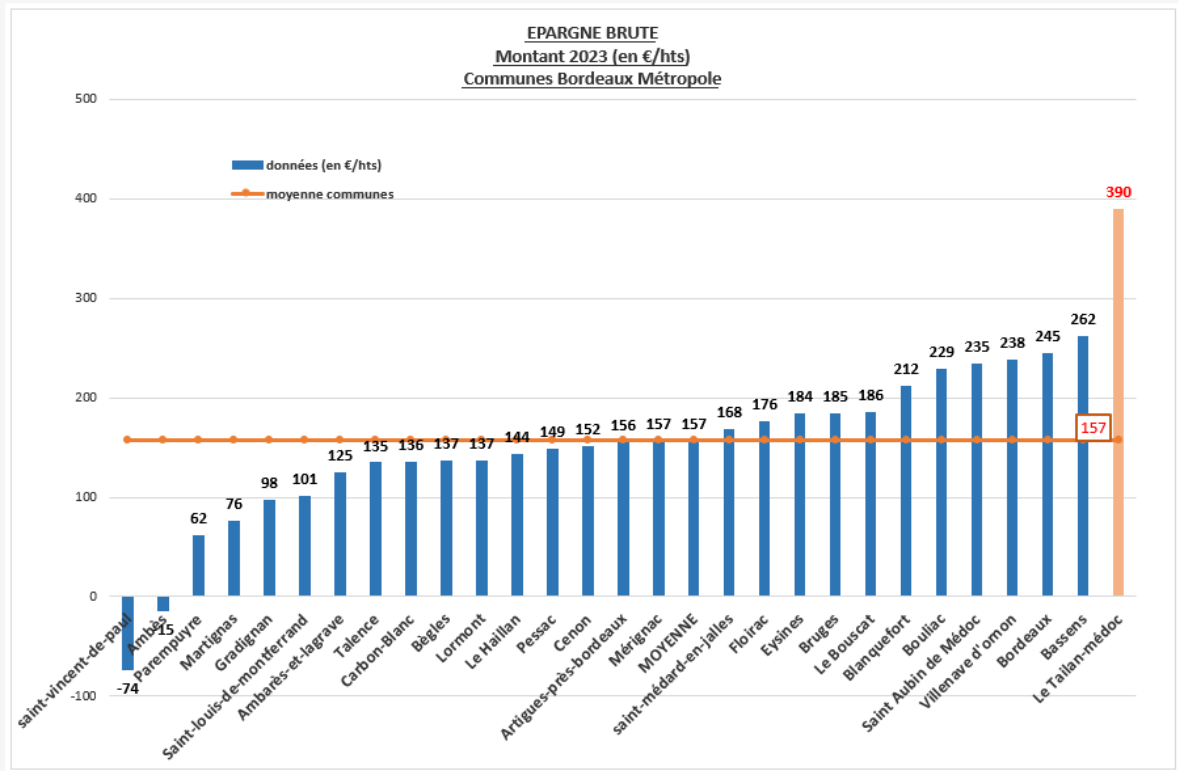
Épargne brute =
 Recettes réelles fonctionnement -
 Dépenses réelles fonctionnement

1 - SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES

Comparatif des ratios du Taillan-Médoc avec les autres communes de Bordeaux Métropole

Une épargne brute saine - Comparatif 2023 - villes Bordeaux Métropole - strate 10-20 000 habitants (données site économie.gouv.fr)

Le montant de l'épargne brute 2023 (en €/habitants) de la ville (390 €) se situe au-dessus de la moyenne des villes de Bordeaux Métropole (157€)
 (facteur « artificiel » conjoncturel)



Sur la strate 10-20 000 habitants, la ville du Taillan-Médoc dispose désormais de la plus forte épargne brute en 2023 (facteur « artificiel » conjoncturel)

1 – SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES

Comparatif des ratios du Taillan-Médoc avec les autres communes de Bordeaux Métropole

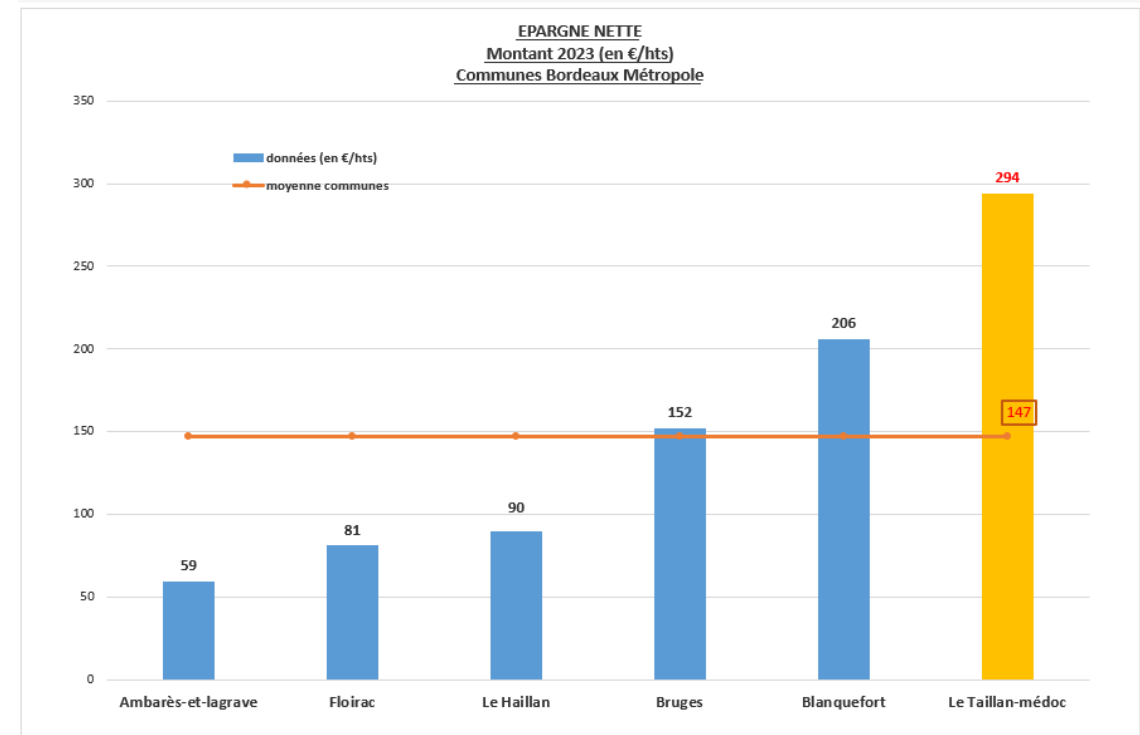
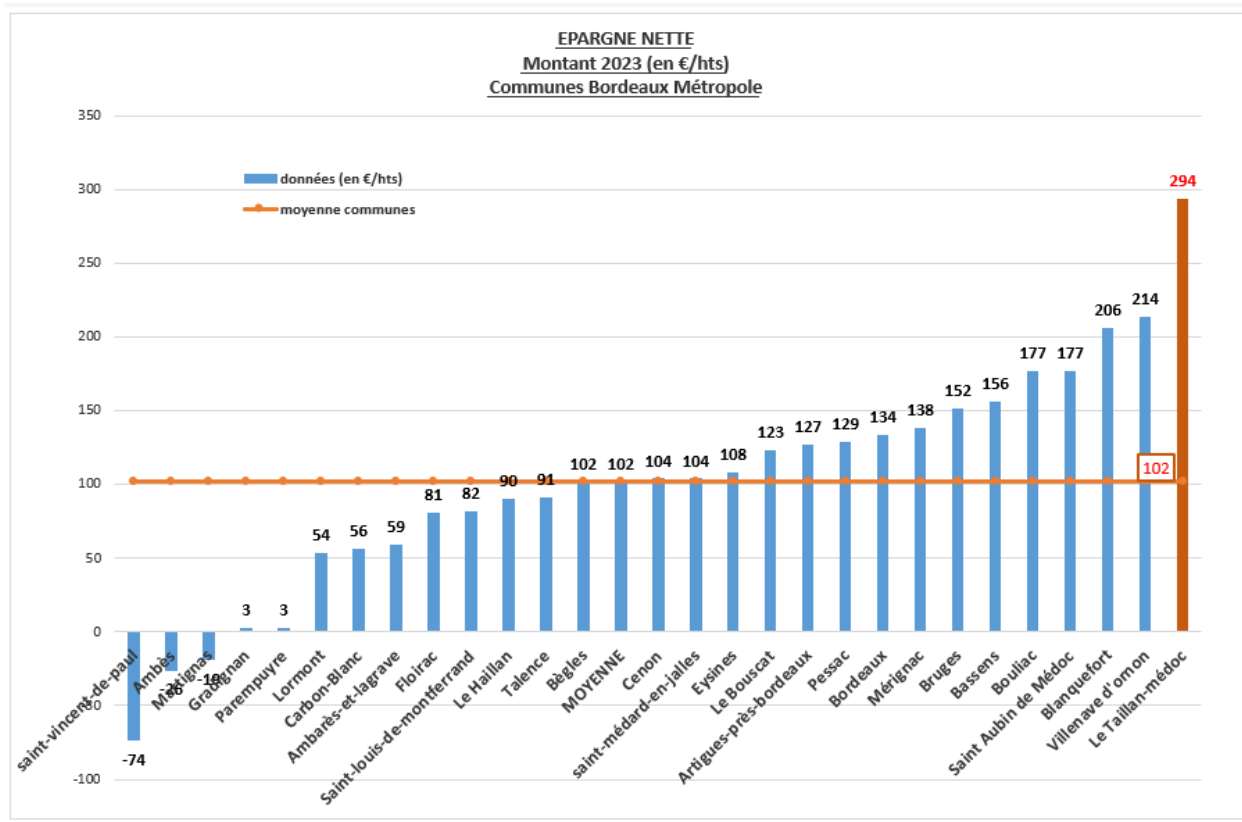
$$\text{Épargne nette} = \text{Épargne brute} - \text{Remboursement capital dette}$$

Une épargne nette saine

Comparatif 2023 - villes Bordeaux Métropole - strate 10-20 000 habitants (données site économie.gouv.fr)

Le montant de l'épargne nette 2023 (en €/habitant) de la ville (294 €) se situe au-dessus de la moyenne des villes de Bordeaux Métropole (102 €).

Le montant de l'épargne nette 2023 (en €/habitant) de la ville (294 €) se situe au-dessus de la moyenne des villes de la strate 10-20 000 habitants de Bordeaux Métropole (147 €).



1 -- SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES

Taux épargne brute =
Épargne brute / Recettes réelles fonctionnement

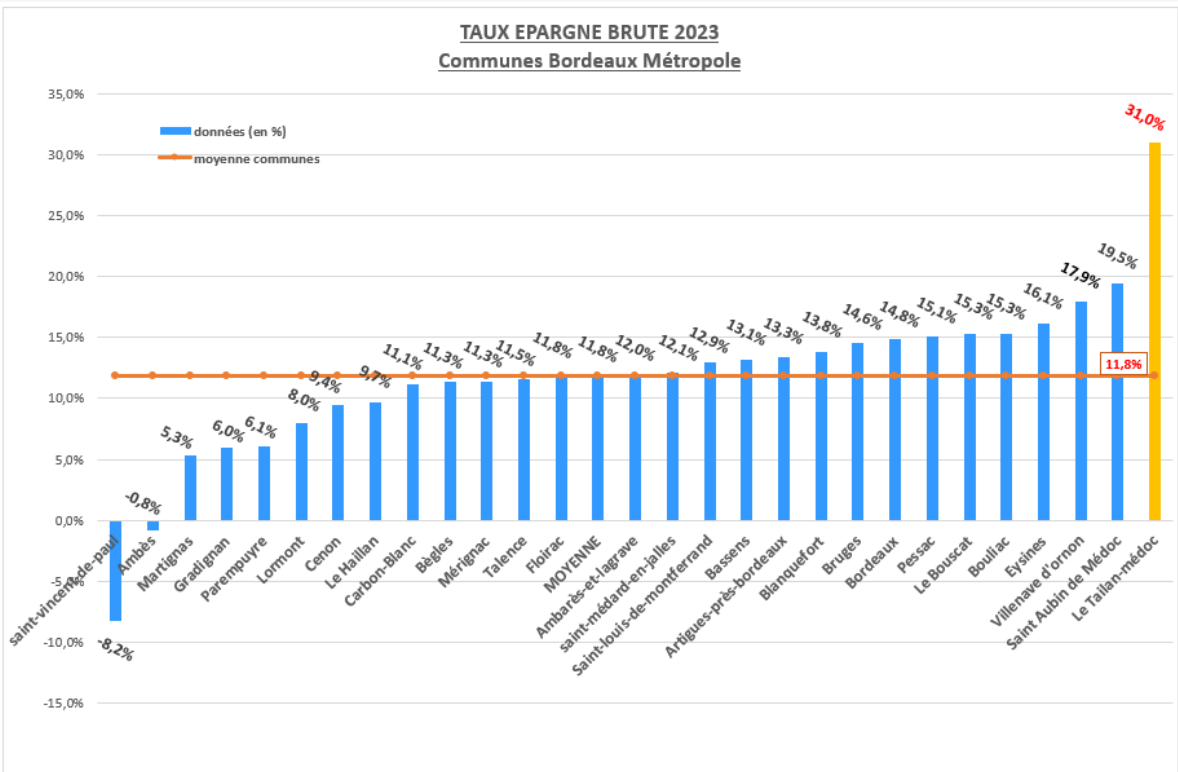


Comparatif des ratios du Taillan-Médoc avec les autres communes de Bordeaux Métropole

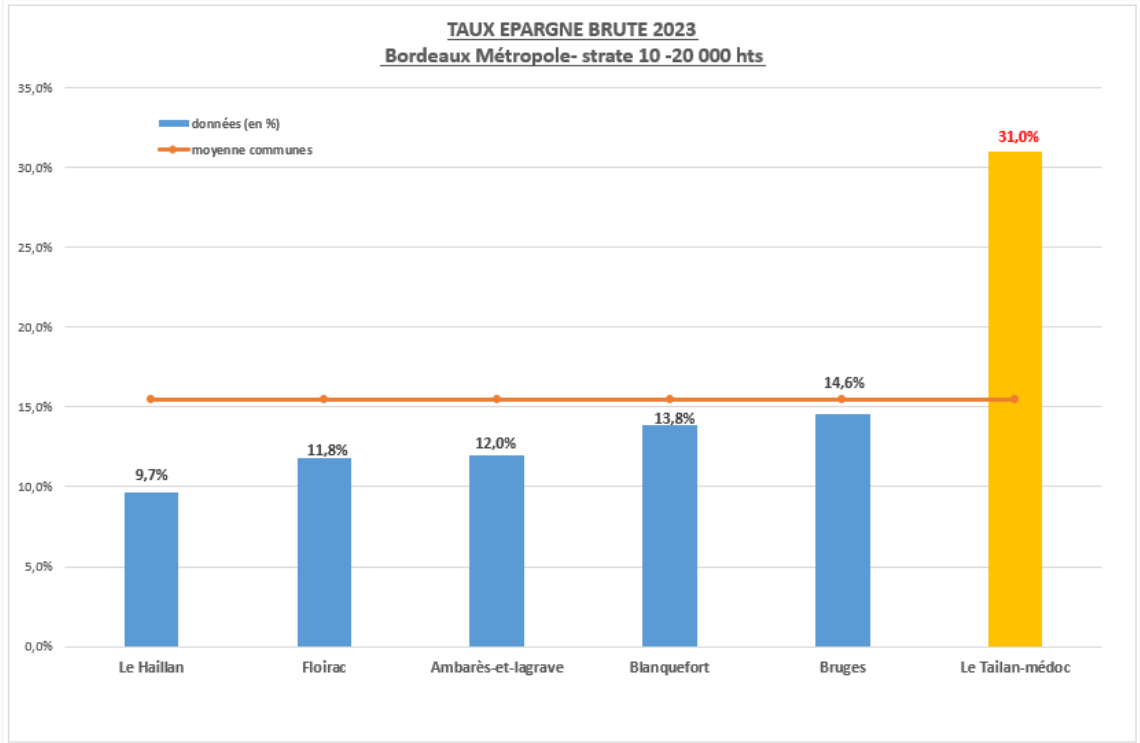
Un taux d'épargne brute performant

Comparatif 2023 - villes Bordeaux Métropole - strate 10-20 000 habitants (données economie.gouv)

Le taux d'épargne brute 2023 de la ville reste le plus élevé des villes de Bordeaux Métropole.



Le taux d'épargne brute de la Ville est également plus élevé que celui des villes de la strate 10 - 20 000 habitants de Bordeaux Métropole (15,10%)



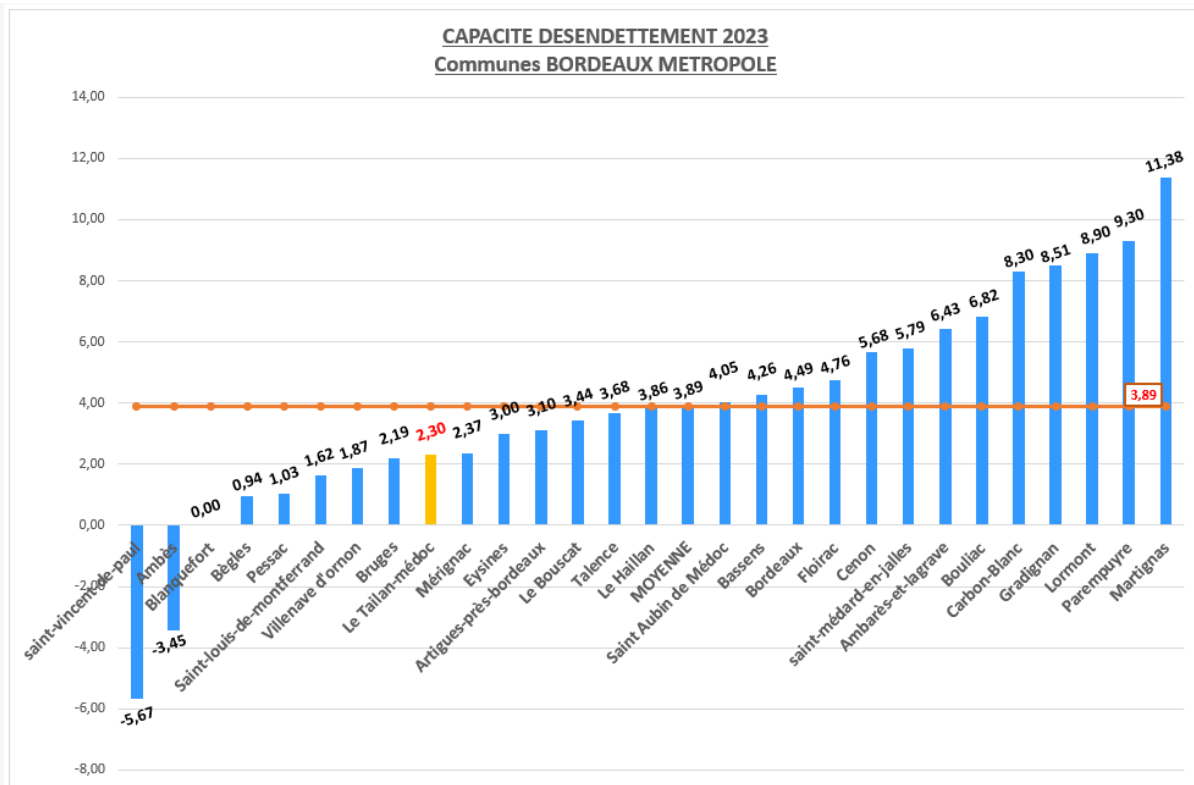
1 – SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES

Comparatif des ratios du Taillan-Médoc avec les autres communes de Bordeaux Métropole

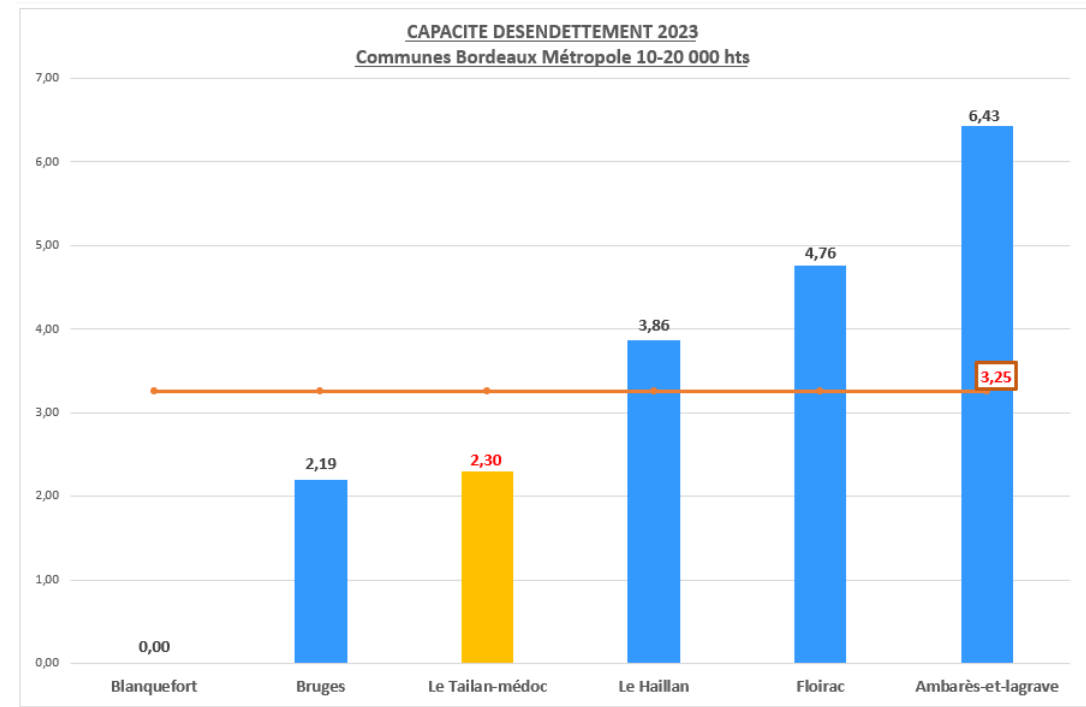
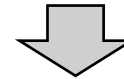
Une capacité de désendettement maîtrisée

Comparatif 2023 - villes Bordeaux Métropole - strate 10-20 000 habitants (données site économie.gouv.fr)

La capacité de désendettement moyenne observée sur les 28 villes de Bordeaux Métropole est de 3,89 années (4,53 en 2022)



La ville du Taillan est en dessous de la moyenne de 3,25 années observée pour les villes de la strate 10-20 000 hts de la Métropole.



Coefficient de revalorisation des bases fiscales-calcul

Comment sont revalorisées les valeurs locatives ?

Depuis la loi de finances pour 2017, avec première application en 2018, un mécanisme de révision « automatique » des bases fiscales a été introduit. Le coefficient d'actualisation est basé sur le dernier taux d'inflation annuelle totale constaté (taux du mois de novembre), éventuellement majoré (par la variation de l'indice des prix harmonisés à la consommation lorsqu'elle est positive).

Les valeurs foncières des locaux industriels et commerciaux (FB et CFE) relèvent, quant à elles d'un régime propre de réévaluation sur des bases réelles de référence.



L'estimation du coefficient de revalorisation pour 2025 avec l'IPCH provisoire de novembre 2024

Ne concerne que les valeurs locatives des :

- locaux affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile ;
- des immobilisations industrielles passibles de la taxe foncière.

$$A_{2025} = 1 + \frac{(\text{IPCH Novembre 24} - \text{IPCH Novembre 23})}{\text{IPCH Novembre 23}} \quad \text{si } \text{IPCH Novembre 24} > \text{IPCH Novembre 23}$$

Publié mi-décembre 2024: 121,32

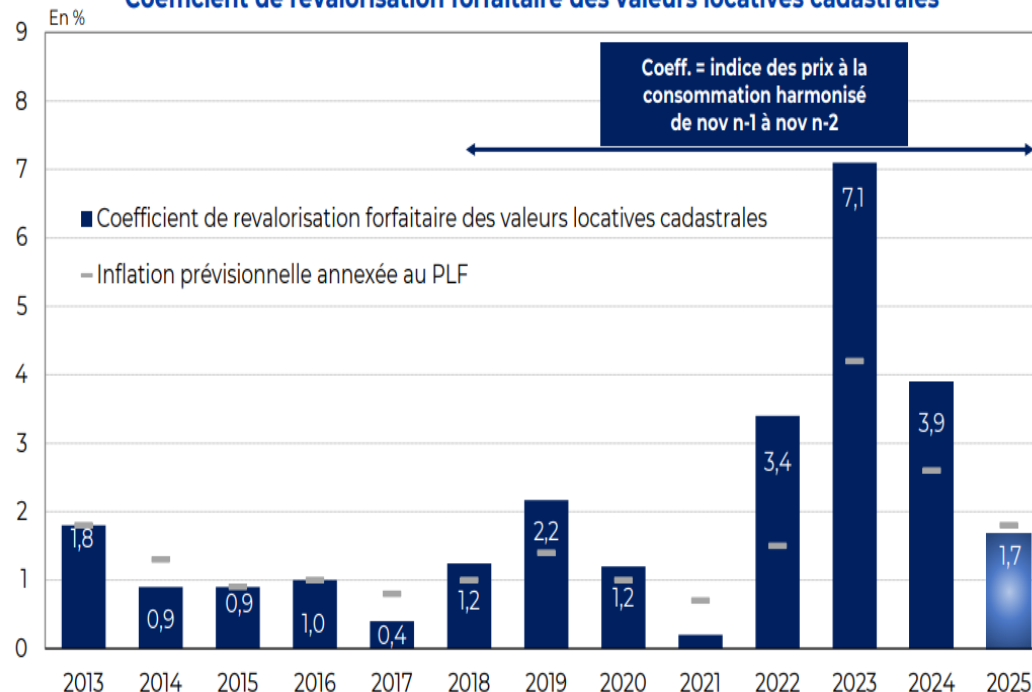
Dernières valeurs connues :

IPCH PROVISOIRE de novembre 2024	IPCH novembre 2023
123,39	121,32

Estimation provisoire du coefficient de revalorisation forfaitaire pour 2025 à fin novembre 2024

$$A_{2025 \text{ provisoire}} = 1 + \frac{(123,39 - 121,32)}{121,32} = 1 + 0,01706 = 1,01706 \Leftrightarrow 1,7\%$$

Coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales

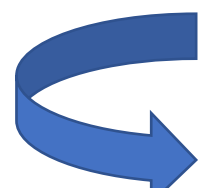
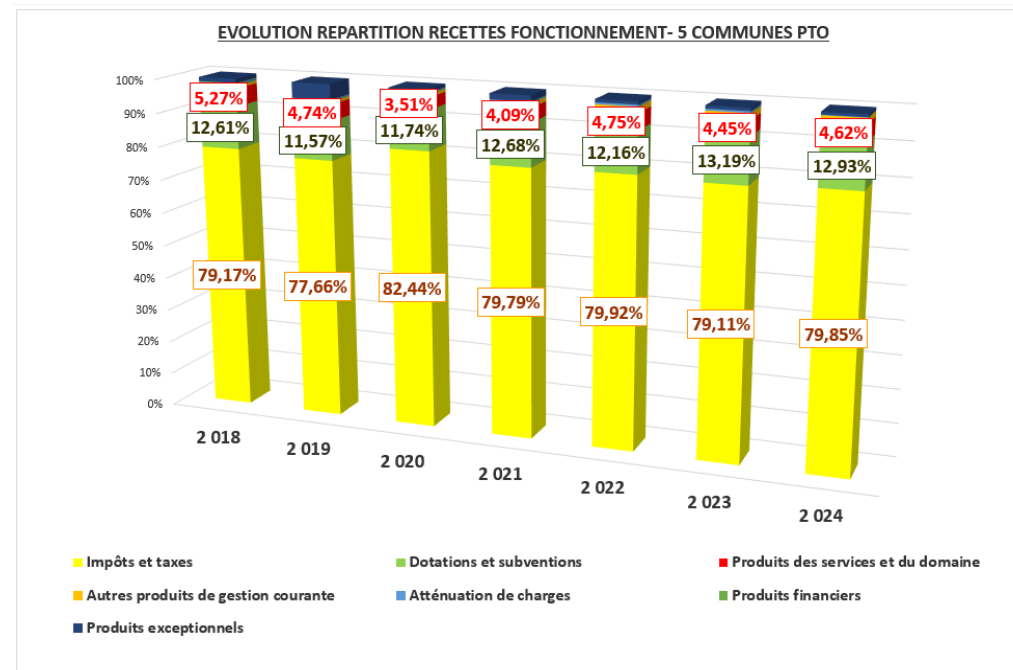


Source : Insee

Le poids de la fiscalité sur les 5 communes ayant mutualisé la compétence finances à Bordeaux Métropole -PTO

Sur le périmètre du Pôle territorial Ouest pour les communes qui ont mutualisées la compétence finances, la fiscalité reste une recette prépondérante.

La fiscalité directe et indirecte de 2018 à 2024 représente en moyenne 79,71% sur les 5 communes du PTO



GLOBAL		2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
	RECETTES							
70	Produits des services et du domaine	5,27%	4,74%	3,51%	4,09%	4,75%	4,45%	4,62%
73	Impôts et taxes	79,17%	77,66%	82,44%	79,79%	79,92%	79,11%	79,85%
74	Dotations et subventions	12,61%	11,57%	11,74%	12,68%	12,16%	13,19%	12,93%
75	Autres produits de gestion courante	0,88%	0,94%	0,95%	1,31%	1,76%	1,82%	1,67%
013	Atténuation de charges	0,62%	0,49%	0,45%	0,42%	0,53%	0,49%	0,14%
	Total des recettes de gestion	98,55%	95,40%	99,08%	98,29%	99,11%	99,06%	99,21%
76	Produits financiers	0,22%	0,05%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
77	Produits exceptionnels	1,22%	4,55%	0,92%	1,71%	0,89%	0,94%	0,79%
	TOTAL DES RECETTES REELLES	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

2- LA FISCALITE LOCALE

La fiscalité indirecte- Situation préoccupante des DMTO

Les droits de mutation, aussi appelés droits d'enregistrement, correspondent à une taxe appliquée par les collectivités locales et l'État lors d'une vente immobilière. Cette taxe est perçue par le notaire le jour de la signature de l'acte authentique de vente. Le taux de la taxe communale additionnelle aux droits d'enregistrement est fixé à 1,20 %.

En cumulé, sur les 6 premiers mois de l'année 2024, l'évolution de l'assiette fiscale est de -23,8% par rapport à 2023 et de -36,7% par rapport à 2022 (année record).

En 2024, sur les 5 communes du PTO, la baisse des DMTO 2024 par rapport à l'exercice 2023 se chiffre en moyenne à -21,84% soit une nouvelle perte de 2,11 M€ sur ce territoire

